



Message de condoléances de SM le Roi à l'Emir du Qatar suite au décès de Cheikh Mohammed Bin Hamad Bin Abdallah Bin Jassim Al Thani

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9979

Mercredi 26 Juillet 2023

*La transformation des établissements publics en SA avance à petits pas*

## A la recherche d'une efficacité perdue

*Organisation managériale ne va pas forcément de pair avec privatisation totale*



Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale



Page 3

## Conférence de presse du Groupe socialiste à la Chambre des représentants

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a organisé, hier à la Salle marocaine au Parlement, une conférence de presse à l'occasion de la clôture de la 2ème session de la 2ème année législative de la 11ème législature.

Nous y reviendrons avec plus de détails dans notre prochaine édition.



## Le F-35 tout indiqué pour renforcer la flotte de l'armée de l'air marocaine

Page 2

## Message de condoléances de SM le Roi à l'Emir du Qatar suite au décès de Cheikh Mohammed Bin Hamad Bin Abdallah Bin Jassim Al Thani



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion à l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, suite au décès de Cheikh Mohammed Bin Hamad Bin Abdallah Bin Jassim Al Thani.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir appris avec profonde affliction la nouvelle du décès de Cheikh Mohammed Bin Hamad Bin Abdallah Bin Jassim Al Thani, exprimant à l'émir du

Qatar, et à travers lui à l'ensemble des membres de l'illustre famille princière, Ses vives condoléances et Ses sincères sentiments de compassion.

SM le Roi implore le Très-Haut d'accorder patience et réconfort aux proches de feu Cheikh Mohammed Bin Hamad Bin Abdallah Bin Jassim Al Thani et d'accueillir le défunt dans Son vaste paradis. "Certes nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons".



## Le F-35 tout indiqué pour renforcer la flotte de l'armée de l'air marocaine

*Considéré comme l'avion de combat le plus moderne au monde, cet appareil est bien plus qu'un simple chasseur bombardier*

Le Maroc sera-t-il le premier pays africain et arabe à acquérir l'un des avions de combat les plus avancés au monde, le F-35 de 5<sup>ème</sup> génération? Selon le site bulgare spécialisé dans l'armement et la défense «Bulgarian-military.com», Rabat pourrait bénéficier de ses relations avec Israël pour obtenir ces avions américains fabriqués par le leader mondial de l'armement Lockheed Martin et dont la vente est réservée par Washington à certains pays occidentaux.

Considéré comme l'avion de combat le plus moderne au monde, le F-35 est bien plus qu'un simple chasseur bombardier. Il s'agit essentiellement d'un ordinateur armé, doté d'un moteur à réaction qui peut travailler en réseau avec d'autres aéronefs en vol ainsi qu'avec les forces terrestres, en traitant des milliers d'informations par seconde.

Le coût unitaire moyen d'un F-35 est généralement évalué à 150 millions d'euros. Mais se focaliser uniquement sur le coût par avion n'est pas tout à fait pertinent. Ce qui est essentiel, c'est de considérer l'enveloppe globale dans laquelle s'inscrit cet avion. Elle comprend notamment le coût d'achat des avions, ainsi que l'ensemble des services associés et des coûts de maintenance de toute la flotte à l'exception des opérations.

Selon plusieurs experts militaires, l'acquisition de cette 5<sup>ème</sup> génération des F-35 renforcerait l'avantage stratégique de l'armée marocaine dans la région et aurait



un impact sur les équilibres militaires, car la force aérienne marocaine a toujours constitué le pilier vital et la source de puissance des FAR lors de divers défis militaires et combats.

Le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas et, plus récemment, la Suisse ont opté pour le F-35. Ottawa est entré en piste dans la foule: 88 avions pour un montant de 14 milliards d'euros. Fin 2021, Helsinki, avec 64 appareils pour 10 milliards d'euros, avait écrit son nom sur le carnet de commandes. Jusqu'à présent, cet avion de chasse n'a été vendu qu'à quatre

pays non occidentaux, à savoir la Corée du Sud, le Japon, Singapour et Israël.

Selon plusieurs experts, nombreuses sont les considérations qui peuvent conduire les responsables américains à soutenir l'approvisionnement des Forces Armées Royales (FAR) en ce type d'avions de chasse. Il y a d'abord l'aspiration des USA à renforcer la coopération militaire et le partenariat stratégique avec le Maroc, et puis vient la confiance accordée par l'administration américaine aux institutions de l'État marocain et à la crédibilité de son armée, sans

oublier la position préminente de l'armée de l'air marocaine au niveau régional et continental.

Pour rappel, Washington avait déjà fourni à son allié marocain des escadrons d'avions F-16 modernes du même constructeur. Plus récemment, l'administration Biden a approuvé la vente potentielle au Royaume de systèmes de commandement et de contrôle au sol et d'équipements connexes. Selon l'Agence de coopération en matière de sécurité et de défense (DSCA), l'accord de vente est évalué à 141,1 millions de dollars.

Mehdi Ouassat

*La transformation des établissements publics en SA avance à petits pas*

# A la recherche d'une efficacité perdue



**Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale**



Où en est le processus de transformation des établissements publics en sociétés par action, initié il y a plusieurs années ? Selon certains médias nationaux, «un plan d'action a été élaboré pour le processus de restructuration» et «cinq établissements publics ont été désignés». Il s'agit de l'Office national des aéroports (ONDA), de l'Office national des chemins de fer (ONCF), de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP) et de l'Office national des hydrocarbures et minéraux (ONHYM).

Selon les mêmes sources, «de grandes avancées ont été réalisées», indiquant que «d'autres institutions seront également ajoutées au plan d'action en fonction de l'avancement des dialogues stratégiques et de la préparation des mesures structurales».

## Rappel

Mais que signifie ce processus ? D'après Mohamed Benchaâboun, ex-ministre des Finances, ce processus doit aboutir à la transformation des établissements publics à caractère commercial en sociétés anonymes (SA). Il doit également permettre la

liquidation des établissements et entreprises publics (EEP), qui n'ont plus de raison d'être ou qui ne remplissent pas leurs missions avec l'efficacité requise, ainsi que la création de groupes ou pôles sectoriels homogènes. L'objectif, in fine, est d'améliorer l'efficacité du secteur public et de rationaliser ses dépenses.

Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V de Rabat, rappelle que ce processus ne date pas d'aujourd'hui mais remonte aux années 2012/13 avec la publication de certains textes relatifs aux règles de gouvernance des établissements publics. Avant que ce sujet ne refasse surface au cours des années 2018/19. «Mais, il a fallu attendre le discours du Trône du 29 juillet 2020, lors duquel sa Majesté le Roi a appelé à une réforme profonde du secteur public qui doit être lancée avec diligence pour corriger les dysfonctionnements structurels des établissements et des entreprises publics. A ce propos, le Souverain a appelé à la création d'une Agence nationale dont la mission consiste à assurer la gestion stratégique des participations de l'Etat et à suivre la performance des EEP», nous a-t-il expliqué.

L'année 2021 a constitué, toujours selon notre interlocuteur, le début effectif du processus de re-

structuration via la suppression de certaines entités publiques. Et de préciser que ce processus a concerné en principe les établissements publics déficitaires qui font l'objet de contrat-cadre avec l'Etat pour sauvetage et redynamisme. «Le processus de transformation en société par action a pour objectif de leur garantir plus de flexibilité organisationnelle et managériale ainsi qu'une ouverture du capital. En effet, le statut de SA donne plus de moyens pour créer ou supprimer de nouvelles entités permettant ainsi un meilleur positionnement pour ces entreprises publiques», a-t-il fait savoir.

## Dysfonctionnements

Un rapport sur le secteur des établissements et entreprises publics accompagnant le projet de loi de Finances 2021 élaboré par la Direction des entreprises publiques et de la privatisation a souligné que «les résultats des diagnostics réalisés par les différentes instances de contrôle (Parlement, Cour des comptes, audits externes réalisés pour le compte du chef du gouvernement, Inspection générale des finances, agents de contrôle du ministère chargé des Finances...) font ressortir que malgré les différents apports des EEP au développement socioéconomique (in-

frastructures, services publics, présence à l'international...), leur développement demeure entravé par un certain nombre de dysfonctionnements et de fragilités dont la multiplication des EEP, notamment ceux à caractère non marchand avec parfois des chevauchements entre EEP, ou avec des structures administratives relevant des ministères ; la dé-

pendance des EEP notamment ceux non marchands du Budget général de l'Etat ; la concentration et la faiblesse des transferts vers l'Etat ; les besoins croissants exprimés par des EEP marchands en matière d'appuis étatiques en fonds propres et/ou en garantie pour leur pérennité/développement ; l'absence de synergies et de tailles critiques permettant une croissance externe ; l'essoufflement des modèles économiques de certains EEP et une gouvernance nécessitant d'être dynamisée davantage et des liquidations (plus de 70 entités) qui traînent depuis plus d'une décennie faute de volontarisme, notamment des tutelles techniques.

Ces fragilités ont été exacerbées, ajoute le rapport, par le contexte né de la pandémie de Covid-19 qui a touché frontalement certains EEP mettant à nu leurs faiblesses structurelles. En même temps, la crise a créée de nouvelles opportunités pour des réformes de fond et accélérées.

Concernant l'entrée en lice de la MAP dans ce processus de restructuration, Hicham Attouch soutient que cela s'inscrit dans le cadre de la continuité de la libéralisation du champ audiovisuel. Autrement dit, il s'agit, selon lui, d'une sorte de déverrouillage de ce champ. «Le monopole n'a plus de raison d'être, notamment avec la création de la HACA. Nous sommes face à la même configuration des télécoms avant la libéralisation du secteur des télécommunications», a-t-il appelé.

## Suspense

Toutefois, une question demeure sur toutes les lèvres : ce processus de restructuration aura-t-il des conséquences sur les coûts et prix des prestations ? «Il s'agit là d'une réforme organisationnelle et managériale à ne pas confondre avec une libéralisation totale. Les coûts et prix des prestations demeurent toujours sujet des cahiers des charges», nous a répondu notre source. Et qu'en est-il de la question de la privatisation présente dans certains esprits qui pensent que ce processus est le début d'une vaste opération de privatisation des EEP ? «Cette question ne date pas d'aujourd'hui. Benchaâboun a déjà affirmé que la transformation des établissements publics à caractère commercial en sociétés anonymes ne signifie en aucun cas leur privatisation puisque le but reste de perfectionner la gouvernance de ces établissements, et de les faire bénéficier des mécanismes de mobilisation des financements. L'ex-ministre a cité en exemple plusieurs établissements publics transformés en SA et qui n'ont pas été privatisés, dont la Société nationale des transports et de la logistique (SNTL), le Groupe OCP ou encore Barid Al-Maghrib. Toutefois, il faut rappeler que ce processus demeure une médaille avec deux faces recelant de grands enjeux et que rien n'est inscrit dans le marbre».

**Hassan Bentaleb**



*Organisation managériale ne va pas forcément de pair avec privatisation totale*

*Forum parlementaire des chambres professionnelles*

# Un espace d'échange sur les moyens d'améliorer leur rôle en matière d'investissement et de développement



Les participants au premier forum parlementaire des chambres professionnelles ont débattu, lundi à la Chambre des conseillers, des réalités des chambres professionnelles et des moyens à même d'améliorer leur rôle dans les domaines de l'investissement et du développement économique et social.

Ce forum a été marqué par la présence de représentants des chambres professionnelles de l'ensemble des régions du Royaume, ainsi que de représentants de départements gouvernementaux et d'institutions concernées, qui ont pris part à des ateliers thématiques organisés à l'occasion.

Lors de cette séance inaugurale du forum placée sous le thème "Les chambres professionnelles et les enjeux de la promotion de l'investissement", les participants ont débattu des questions ayant trait aux rôles des chambres de commerce, d'industrie, de services, d'agriculture, de pêche et d'artisanat, de leurs réalités actuelles et des défis qui leur sont posés.

Ils ont également exploré les moyens de renforcer la contribution des chambres professionnelles en matière d'accompagnement des efforts de promotion de l'investissement et du développement économique et social aux niveaux national, régional et local.

Lors du premier atelier thématique dédié aux "défis de la promotion des secteurs de l'industrie, du commerce et des services et de l'intégration du secteur informel", les participants ont abordé les acquis et contraintes des chambres de commerce, d'industrie et des services, le rôle des professionnels élus dans la mise en œuvre de leurs missions et le renforcement de leur gouvernance, les moyens à même de motiver et de qualifier leurs ressources humaines, ainsi que les approches envisageables à même d'assurer l'intégration du secteur informel.

Dans une intervention à l'occasion, le directeur général du commerce au ministère de l'Industrie et du Commerce, Rahal Abdelouahed, a présenté un ensemble d'initiatives gouvernementales visant à accompagner les chambres de commerce, d'industrie et des services, tout en mettant en avant la nécessité de mettre en place une vision globale impliquant toutes les parties pour résoudre la problématique du secteur informel.

Le membre du Conseil économique, social et environnemental, Moncef El Kettani, a indiqué que la part importante qu'occupe le secteur informel (jusqu'à 29% du produit intérieur brut (PIB)) limite le rythme de la transformation

structurelle de l'économie, soulignant à cet effet l'approche proposée par le conseil en vue de réduire les effets du secteur informel sur l'économie nationale.

Le deuxième atelier portant sur le thème "L'agrégation agricole et la mise en place d'une approche innovante de commercialisation des produits agricoles et de généralisation de la protection sociale des agriculteurs: approches de base pour la mise en œuvre de la stratégie Génération Green", a été marqué par une présentation de l'Agence pour le développement agricole sur "l'agrégation agricole de la nouvelle génération", qui a souligné l'importance de ce mécanisme et porté sur le bilan des projets d'agrégation agricole.

Les participants à cet atelier ont discuté des problématiques relatives au mécanisme d'agrégation agricole et d'autres contraintes liées à la commercialisation des produits agricoles.

Les interventions ont également porté sur l'importance de fédérer les efforts afin de développer et d'améliorer le travail des chambres agricoles, tout en insistant sur la nécessité de les doter des capacités humaines, techniques et matérielles leur permettant d'assurer une participation effective aux ateliers ouverts, d'élargir leurs pouvoirs et de les doter de véritables mé-

canismes d'encadrement et de suivi. Lors du troisième atelier thématique portant sur "La réalité et les perspectives du secteur de la pêche maritime et les enjeux de développement économique et social", Abdallah Benmansour, directeur de la Stratégie et de la coopération au département de la Pêche maritime, s'est penché sur la dynamique que connaît l'ensemble des domaines ayant trait au secteur de la pêche maritime.

À cet égard, il a fait référence aux mesures prises pour renforcer les capacités productives et compétitives, améliorer les conditions de commercialisation, sécuriser l'approvisionnement en poisson des marchés intérieurs, et préserver les ressources halieutiques. Dans ce sens, le vice-président de la Fédération des chambres de pêche maritime, Brahim El Battah, ainsi que les participants à cet atelier, ont souligné la nécessité de soutenir et de renforcer la place des chambres de pêche maritime en élargissant leur représentativité à tous les secteurs concernés par leurs activités.

Ils ont également mis l'accent sur la nécessité de prévoir un financement supplémentaire au profit des chambres de pêche maritime, d'apporter une révision complète du système législatif régissant le secteur, d'assurer la qualification et la protection sociale des employés

dans le secteur.

Quant au quatrième atelier relatif aux "Défis et perspectives de la réhabilitation du secteur de l'artisanat et de la valorisation de sa contribution au développement", il s'est attardé sur l'importance capitale de l'artisanat en tant que secteur stratégique contribuant au soutien du tissu économique et social au Maroc.

La directrice de la stratégie, de la programmation et de la coopération au ministère de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Asmaa Kadiri, a mis en exergue les efforts déployés pour réhabiliter ce secteur, à travers la feuille de route du ministère visant sa relance effective et durable, son développement et sa transition vers un artisanat structuré, moderne et compétitif.

Pour sa part, la présidente de la Chambre d'artisanat de la région Casablanca-Settat, Jalila Morsli, a souligné la nécessité d'accélérer la cadence de la transformation structurelle du secteur, d'améliorer la compétitivité du tissu économique, de valoriser l'économie sociale et d'en faire un pilier de développement et une source de création d'emplois, outre la modernisation du dispositif juridique régissant le secteur dans le but d'élargir ses compétences et ses champs d'intervention.

Les participants aux différents ateliers thématiques ont salué l'initiative de la Chambre des conseillers d'organiser cette séance inaugurale du Forum parlementaire des chambres professionnelles, appelant à ériger ce forum en un événement annuel permettant de soulever diverses questions d'intérêt pour les chambres professionnelles afin d'assurer la promotion de ces institutions constitutionnelles et d'améliorer leurs rôles dans divers domaines de développement.

Le premier Forum parlementaire des chambres professionnelles est une consécration des efforts soutenus de la Chambre des conseillers visant à abriter le débat public pluraliste sur les grandes questions sociétales urgentes, en particulier celles étroitement liées aux missions constitutionnelles de la Chambre et aux spécificités de sa composition unique et diversifiée.

# Ouverture à Rabat de la 14<sup>ème</sup> édition de l'Université d'été en faveur des jeunes MRE

La 14<sup>ème</sup> édition de l'Université d'été en faveur des jeunes Marocains Résidant à l'étranger, qui constitue un espace de rencontres et d'échange entre ces jeunes générations et leur mère patrie, a ouvert ses travaux lundi à Rabat.

Organisée par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger -Département des MRE-, cette initiative qui se déroule jusqu'au 1er août 2023 s'inscrit dans le cadre des programmes du Département visant le renforcement identitaire des nouvelles générations issues de l'émigration marocaine.

Cette édition connaît la participation de 300 jeunes Marocains résidant dans plus de 30 pays, dont plus de 66% de jeunes étudiantes, âgés entre 18 et 25 ans et poursuivant leurs études aux différentes universités et établissements supérieurs.

Les travaux de cette Université d'été constituent une opportunité idoine pour ces jeunes MRE de se rencontrer, d'échanger et de découvrir de près la richesse de leur pays d'origine, notamment son histoire, sa culture et son système de valeurs basé sur le dialogue et la tolérance, tout en leur permettant de s'enquérir des grands chantiers stratégiques et de découvrir les atouts culturels, économiques et touristiques du Maroc.

A travers cette initiative, ces jeunes auront l'occasion de prendre connaissance du système des valeurs marocain qui prône le dialogue entre les cultures et les religions et consacre le principe de la citoyenneté res-



pensible et s'attache aux valeurs humaines universelles.

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général du département des MRE, Ismail Lamghari, a indiqué que cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur des MRE, est devenue désormais un rendez-vous annuel pour cette catégorie de la société marocaine dans le but de renforcer ses liens d'appartenance à son pays d'origine et de conserver son identité nationale, ainsi que de favoriser son intégration dans les pays d'accueil.

Plus cette catégorie sera culturellement rattaché au Royaume, plus elle aura intérêt à

s'y investir et à contribuer aux projets de développement lancés, a-t-il dit.

Dans ce sens, M. Lamghari a appelé ces jeunes MRE à représenter comme il se doit leur pays et à faire valoir son riche patrimoine culturel tout en mettant en avant les avancées réalisées par le Royaume dans différents domaines, soulignant que les réformes qualitatives que connaît le Maroc requièrent la contribution de ces compétences expatriées aux chantiers de développement et leur implication dans la défense de ses intérêts auprès des pays d'accueil.

De son côté, le secrétaire général de la Rabita Mohammadia des oulémas, Ahmed Abbadi,

est revenu sur l'héritage civilisationnel qui consolide les liens avec la mère patrie et l'attachement à ses valeurs qui visent à immuniser les jeunes contre le discours de haine et d'extrémisme.

Dans son intervention sur "Le Maroc, terre de coexistence entre les cultures et les religions", M. Abbadi a estimé que cette initiative est une occasion à l'adresse des jeunes Marocains résidant au Maroc ou à l'étranger, pour découvrir les richesses intellectuelles, culturelles et civilisationnelles du Royaume et s'informer de ses projets et chantiers lancés dans plusieurs régions.

Il a, à cet égard, invité les bé-

néficiaires de cette Université d'été à véhiculer une image radieuse du pays, de le représenter dignement dans les pays d'accueil et de s'ouvrir sur la culture marocaine fondée sur les valeurs de tolérance, de modération et de citoyenneté.

Au programme de cette Université d'été figurent entre autres des visites des sites historiques de la ville de Rabat et l'organisation de conférences, d'ateliers thématiques et de rencontres axées notamment sur l'investissement au Maroc, le nouveau modèle de développement et les derniers développements de l'affaire du Sahara, outre les questions intéressant les jeunes générations des MRE.

## "Marhaba 2023"

# Un Plus de 17.000 MRE ont transité via le port d'Al Hoceima

17.089 Marocains résidant à l'étranger (MRE) à bord de 4.287 véhicules ont transité par le port d'Al Hoceima depuis le lancement de l'opération "Marhaba 2023" et jusqu'à dimanche dernier.

"Cette infrastructure portuaire nationale enregistre une grande affluence pendant l'opération de transit des MRE, qui vont passer leurs vacances d'été au Maroc", a déclaré, à la MAP, le directeur du port d'Al Hoceima, Adil El Bardi, faisant savoir que le flux de transit a affiché, cette année, une nette progression par

rapport à la même période de l'année dernière, qui avait enregistré 15.772 passagers et 3.857 véhicules.

Dans ce cadre, M. El Bardi a relevé que l'opération "Marhaba 2023" au niveau du port d'Al Hoceima se déroule "dans de bonnes conditions" grâce aux efforts déployés par tous les intervenants, sous la supervision de l'Agence nationale des ports (ANP), de la Fondation Mohammed V pour la solidarité et des autres autorités portuaires concernées, qui sont mobilisées en permanence pour permet-

tre aux MRE de bénéficier de divers services de nature à faciliter leur voyage.

"L'opération de transit se déroule de façon fluide", a-t-il enchaîné, notant que les voyageurs ont exprimé leur satisfaction quant aux bonnes conditions de transit et à la réduction du temps nécessaire pour accomplir les formalités administratives (contrôle des passeports et des bagages) ainsi qu'à la qualité des services sociaux, médicaux et administratifs fournis au niveau de ce port.

Et de poursuivre que le port d'Al Ho-

ceima accueille des Marocains résidant à l'étranger dans divers pays européens, en particulier les Pays-Bas, l'Espagne, la Belgique et la France, à bord des voyages reliant Al Hoceima à certains ports du sud de l'Europe.

Pour rappel, une série de mesures ont été prises au niveau du port d'Al Hoceima en vue d'accueillir les MRE dans de bonnes conditions, dans le cadre de l'opération "Marhaba 2023", lancée le 5 juin dernier sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

# Economie

18,9 millions de cartes bancaires en circulation en 2022

Le nombre de cartes bancaires en circulation s'est établi à 18,9 millions en 2022, en augmentation de 5,4% par rapport à 2021, ressort-il du 19<sup>ème</sup> rapport annuel sur la supervision bancaire de Bank Al-Maghrib (BAM).

L'essentiel de ces cartes est utilisé pour des opérations de retrait en cash qui représentent 88%, contre près de 89% en 2021, précise ce rapport qui dresse le bilan des activités de BAM dans le domaine de la supervision bancaire.

En outre, ledit rapport fait état d'une hausse du nombre des comptes bancaires ouverts sur les livres des banques de 8,4% à 33,9 millions de comptes.

Le nombre de particuliers résidents ayant au moins un compte bancaire a augmenté de 1,8%, contre 0,6% en 2021, pour s'établir à 14,5 millions. Le taux de détention des comptes bancaires en 2022 s'est, pour sa part, maintenu à 53%.

Par genre, le nombre d'hommes détenant au moins un compte bancaire s'est établi à 8,8 millions à fin 2022, tandis que les femmes détenant au moins un compte bancaire sont au nombre de 5,7 millions.

S'agissant des comptes de paiement, BAM note que sur la base des données recueillies auprès des 14 établissements de paiement, le nombre de comptes de paiement ouverts s'est élevé à 6,9 millions de comptes.

Ces comptes de paiement sont répartis à hauteur de 48% pour les comptes de niveau 1, de 37% pour les comptes de niveau 2 et de 13% pour les comptes de niveau 3, fait remarquer la Banque centrale, précisant que 696 mille comptes de paiement sont considérés actifs, soit un taux d'activation qui s'élève à 10,2% contre 8,4% des comptes ouverts à fin 2021.

D'un autre côté, deux établissements offrant le service d'acquisition ont poursuivi l'équipement des commerçants par des terminaux de paiement électronique (TPE), portant le parc à 72.764, dont 81% sont actifs, contre 73% en 2021. Aussi, le parc de TPE acceptant les paiements via Mobile-Wallets s'est situé à 7.327 contre 7.053 en 2021.

## Bank Al-Maghrib dévoile son 19<sup>ème</sup> Rapport annuel sur la supervision bancaire Le niveau de concentration de l'activité bancaire reste sur une pente descendante en 2022

Le niveau de concentration de l'activité bancaire a poursuivi son trend baissier en 2022, a indiqué Bank Al-Maghrib (BAM) soulignant une tendance observée au cours des dernières années.

« La part des trois premières banques dans le total-actif du secteur s'est établie à 61,6%, contre 62,4% et celle des cinq plus grandes banques s'est située à 76,4% contre 76,8% en 2021 », ressort-il du 19<sup>ème</sup> Rapport annuel sur la supervision bancaire.

D'après le document, présenté lundi 24 juillet par la directrice de la supervision bancaire à Bank Al-Maghrib, Hiba Zahoui, « les trois premières banques ont disposé de près de 63,3% des dépôts collectés contre 63,4% une année plus tôt et les cinq premières détenaient une part de 78,3% contre 78,5% en 2021 ».

Toujours selon ledit rapport, « les trois premières banques ont concentré 60,1% des crédits distribués, contre 60,8% en 2021 et les cinq plus grandes ont représenté 78,1% des financements contre 78,3% ».

Dans ce rapport, qui dresse le



bilan des activités de Bank Al-Maghrib dans le domaine de la supervision bancaire au titre de l'année 2022, la Banque centrale indique également que l'année 2022 a été marquée par l'acquisition d'une banque étrangère par un groupe marocain. Acquisition qui a modifié « la configuration du statut de l'actionnariat du secteur bancaire », a-t-elle souligné.

Le rapport indique, en outre, que les banques à capital privé majoritairement marocain détiennent désormais 57,9% des guichets, contre 53,6% en 2021.

Selon l'organisme public, « cette part atteint 66,5% en termes de total-actif, 68,4% pour les dépôts et 65,8% pour les crédits, contre respectivement 63,6%, 64,1% et 61,5% une année auparavant ».

Il est important de noter que l'évolution de la part de marché des banques à capital privé majoritairement étranger en termes de guichets s'est en parallèle repliée de 5,1 points au cours de l'année écoulée ; leurs parts du total-actif, des dépôts et des crédits ayant reculé respectivement à 11,4%, 11,1% et 14,5%.

D'après le document, les banques à capital majoritairement public ont inversement « renforcé leur part de marché en termes de réseau à 30,7% (+0,8 point), de total-actif à 22,1% (+0,7 point), de dépôts à 20,5% (+0,4 point) et maintenu leur part de marché de

crédits à 19,7% ».

Il est à souligner qu'à l'inverse des banques, BAM rapporte que le niveau de concentration de l'activité des sociétés de crédit à la consommation a continué de progresser.

Dans le détail, « la part détenue par les trois plus grandes sociétés de crédit à la consommation dans le total-actif du secteur s'est établie à 64% en hausse de 2 points d'une année à l'autre et celle des cinq premières s'est accrue d'un point à 89% », a indiqué la Banque dans son rapport.

S'agissant du secteur du crédit-bail, la même source indique que les parts des trois et cinq premières sociétés se sont situées respectivement à 72% et à 95% à fin 2022, sans changement par rapport à 2021.

Commentant cette fois-ci la concentration de l'activité des établissements de paiement, Bank Al-Maghrib indique que « la contribution des trois premiers établissements de paiement dans le total des transferts de fonds, opérés par ceux offrant le service de transfert de fonds, est en hausse de 3 points à 91,6% et celle des 5 premiers établissements est en baisse de 2,4 points à 94% ».

Toujours selon BAM, trois établissements de paiement détiennent une part de 63% des comptes de paiement ouverts et réalisent plus de 88% du volume des transactions sur ces comptes,

contre respectivement 83% des comptes ouverts et 97% du volume de transactions pour les cinq premiers établissements.

Concernant l'activité des associations de micro-crédit, il ressort du rapport de la Banque centrale que « la concentration des trois premières associations de micro-crédit dans la distribution des crédits s'est établie, à fin 2022, à 95% et celle des 5 premières associations à 99% ».

Notons que, sur base consolidée, le niveau de concentration de l'activité de crédit des trois premiers groupes bancaires a enregistré une baisse d'un point à 60% par rapport à 2021. De même, la part des cinq premiers groupes a reculé d'un point à 77%.

Selon une analyse par objet, « les crédits de trésorerie et à l'équipement, la part des trois premiers groupes bancaires a baissé d'un point, à 56% et celle des 5 premiers groupes a baissé de deux points à 77% ».

Soulignons que la part des crédits immobiliers s'est contractée d'un point pour les trois premiers groupes à 61% et s'est stabilisée à 80% pour les cinq premiers groupes ; tandis que le quote-part des crédits à la consommation a augmenté de 4 points par rapport à l'année dernière, soit 64% pour les trois premiers groupes et 78% pour les cinq premiers groupes.

Bank Al-Maghrib  
Alain Bouithy



La contribution des trois premières associations de micro-crédit dans la distribution des crédits s'est établie à 95% et celle des 5 premières associations à 99%

## Marché obligataire : Les levées du Trésor à 10 MMDH

Le montant cumulé des levées du Trésor ressort, au terme de cette avant-dernière séance d'adjudication du mois de juillet, à 10 milliards de dirhams (MMDH), selon Attijari Global Research (AGR). Ce taux représente 82% du besoin mensuel annoncé du Trésor de 12,3 MMDH, indique AGR dans son récent bulletin "Weekly Hebdo Taux- Fixed Income".

Au terme de cette semaine, le Trésor souscrit un montant de 1,5 MMDH sur la maturité 52 semaines, face à une demande qui n'a pas dépassé les 5 MMDH, et le taux de satisfaction de la séance ressort ainsi à

33%, précise la même source. Dans ces conditions, le taux primaire de la maturité concernée par la levée a reculé de 4 points de base (PBS) à 3,31%, soit son plus bas depuis le début de l'année 2023, alors que le reste de la courbe primaire demeure stable par rapport à la semaine dernière.

Les analystes d'AGR écartent toute pression significative sur les taux primaires au cours du T3-2023. Un scénario soutenu par le fort dynamisme du Trésor sur le marché monétaire à travers les placements de ses excédents de trésorerie.

## Marché monétaire : Les placements du Trésor se maintiennent à des niveaux élevés

Les placements du Trésor sur le marché monétaire se maintiennent à des niveaux élevés durant la semaine allant du 07 au 13 juillet, selon Attijari Global Research (AGR).

L'encours moyen quotidien avec prise en pension et à blanc s'est établi ainsi à 28,3 milliards de dirhams (MMDH), en léger recul par rapport à la semaine dernière, soit 33 MMDH, indique AGR dans son récent bulletin "Weekly Hebdo Taux-Fixed Income".

S'agissant du besoin de liquidité du système bancaire, il a atteint 84,1 MMDH en juin 2023, en creusement de 5 MMDH en une année, souligne la même source, ajoutant qu'il s'inscrit ainsi dans une tendance haussière depuis mars 2023.

De son côté, Bank Al-Maghrib (BAM) a satisfait 30,6 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, contre 38 MMDH la semaine dernière, soit une baisse de 7,4 MMDH.

Parallèlement, BAM a servi 66,8 MMDH sous forme de prêts garantis et de pensions livrées, un niveau stable depuis fin juin 2023.

Le marché monétaire maintient son équilibre au cours de cette semaine. Les taux interbancaires demeurent stables autour du taux directeur à 3% grâce à l'interventionnisme actif de BAM, tandis que les taux MONIA se stabilisent à 2,93% en moyenne.

# La BM approuve un programme de 350 millions de dollars visant à renforcer la sécurité de l'eau du Maroc et à financer un sous-ensemble d'activités incluses dans le PNAEPI

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un programme axé sur les résultats d'une valeur de 350 millions de dollars afin de soutenir le Maroc dans la mise en œuvre de son Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI, 2020-2027), dans le cadre du Plan national de l'eau (PNE, 2020-2050).

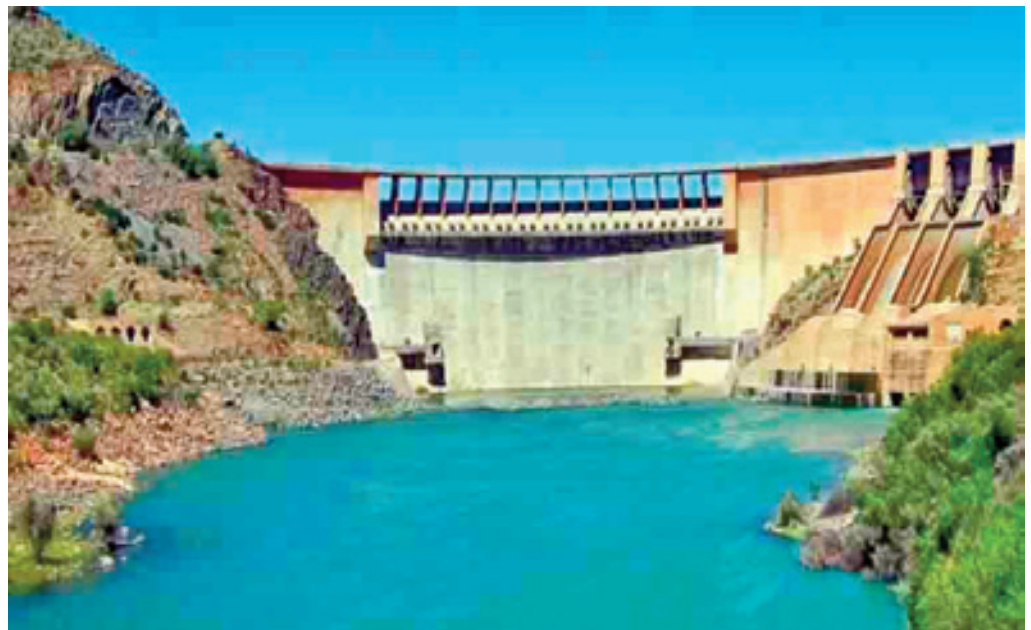
Lancé en 2020, le PNAEPI vise à améliorer la sécurité de l'eau en accélérant les investissements dans le secteur, et en renforçant la résilience de l'approvisionnement en eau potable et de l'irrigation, rapporte la MAP.

Le programme de la Banque mondiale contribuera à financer un sous-ensemble d'activités incluses dans le PNAEPI à travers trois piliers stratégiques, à savoir le renforcement de la gouvernance du secteur de l'eau, l'amélioration de la viabilité financière et de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et une meilleure intégration des ressources en eau non conventionnelles, indique l'institution financière internationale dans un communiqué.

Le programme contribue aux priorités stratégiques de la Banque mondiale dans la région MENA, notamment en matière d'égalité des sexes et de changement climatique, et soutient la mise en œuvre des recommandations du Rapport sur le climat et le développement du Maroc de la Banque mondiale, publié en octobre 2022.

"Garantir l'accès aux ressources naturelles, notamment à l'eau, tout en les préservant, est essentiel pour construire un avenir durable au Maroc", affirme Jesko Hentschel, Directeur pays pour le Maroc et Malte à la Banque mondiale, cité par le communiqué.

"Dans cette optique, ce nouveau programme vise à renforcer la sécurité de l'eau pour tous au Maroc et assure une



aide pour l'actualisation et l'adoption du Plan national de l'eau (PNE) qui définit la vision du secteur sur 30 ans", ajoute-t-il.

En plus du soutien apporté au PNE, le nouveau programme contribuera à renforcer la gouvernance du secteur de l'eau en protégeant les ressources en eaux souterraines, en améliorant la qualité et la disponibilité des informations relatives à l'eau, en soutenant la performance des agences du bassin hydraulique, en développant les systèmes d'information et de données sur l'eau et enfin, en imposant la publication de rapports aux opérateurs multiservices.

Le programme servira également à soutenir les efforts du gouvernement pour améliorer la viabilité financière et l'efficacité de l'utilisation de l'eau, affirme la

Banque mondiale.

Cette politique améliorera la résilience climatique du secteur de l'eau, notamment par le développement d'un modèle financier et l'adoption d'un plan d'action de viabilité financière permettant d'éclairer les stratégies de tarification pour des sous-secteurs spécifiques.

"Ce programme appuiera les efforts du gouvernement pour renforcer la reconnaissance de la valeur de l'eau, accroître la transparence des coûts tout au long de la chaîne de valeur de l'eau, et favoriser une utilisation plus efficace et rationnelle des rares ressources en eau", souligne Marcus Wishart, spécialiste principal de la gestion des ressources en eau et coresponsable du programme à la Banque mondiale.

De plus, le programme vise à améliorer un environnement favorable au dessalement et à la réutilisation des eaux traitées, deux solutions quasiment incontournables pour augmenter les ressources en eau du Maroc.

Concrètement, le programme vise à économiser 25 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable dans les réseaux de distribution, soit l'équivalent de la consommation annuelle dans les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour. Il vise aussi à mettre à disposition 52 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées pour réutilisation, ce qui représente 52% de l'objectif du PNAEPI, soit 100 millions d'eaux usées traitées d'ici 2030", explique Carolina Dominguez Torres, spécialiste senior en approvisionnement en eau et assainissement et responsable du programme à la Banque mondiale.

## Portrait



Tony Estanguet

# Le patron des JO de Paris qui slalome entre sport et politique

**T**riple champion olympique de canoë, Tony Estanguet s'est coulé au fil des mois dans les habits de patron des JO de

Paris, apprenant à naviguer entre le monde du sport dont il vient et celui de la politique dont il se méfie.

"On m'a dit : «Toi tu parles anglais et tu connais pas mal d'athlètes» », raconte en riant le champion quand on le questionne sur le parcours qui l'a mené jusqu'à la présidence du comité d'organisation des JO.

Une fois remballées ses pagais après sa dernière médaille d'or à Londres en 2012, le Palois d'origine a d'abord intégré la commission des athlètes du Comité international olympique (CIO).

Une suite logique pour cet athlète biberonné aux JO qui raconte qu'en 1988, à dix ans à peine, il se "levait la nuit pour regarder Carl Lewis" avant d'avoir "le déclic" aux Jeux de Barcelone en 1992 où l'un de ses frères, Patrice, était "ouvreur" du parcours.

Son frère, justement, remporte une médaille de bronze à Atlanta en 1996 également en canoë.

"Dans notre famille, on ne connaissait personne qui avait fait les Jeux. Là, le frangin l'a fait, ça veut dire que c'est possible, à partir de ce moment je me dis : +C'est mon objectif, je veux aller aux Jeux+", raconte-t-il à l'AFP.

Il faut ensuite y ajouter une transgression fondatrice, dans cette famille de "céistes", puisqu'il a battu Patrice pour se qualifier pour les JO de Sydney en 2000. S'ensuit une carrière exceptionnelle: trois fois l'or (2000, 2004 et 2012) et un seul

"premier gros échec", à 30 ans aux JO-2008 de Pékin.

Après le professorat de sport et le marketing à l'Essec, il joue un rôle moteur dans la candidature de Paris, aux côtés de l'ancien patron du rugby français, Bernard Lapasset, récemment décédé, qui le pousse sur le devant de la scène. Il prendra ensuite naturellement la tête du comité d'organisation.

"Il a une faiblesse par rapport aux politiques", rompus aux négociations de coulisses et aux coups de bec publics bien sentis, explique un ancien député. Néanmoins, les JO approchant, "il est entré dans l'habit de président du Cojo", juge un élu qui le côtoie régulièrement.

S'il semble avoir un peu apprivoisé les politiques, il s'en méfie toujours. "Il n'a pas d'élection lui, il a envie que les Jeux avancent", dit parfois son proche conseiller Michaël Aloïsis.

Le 14 juillet, devant un parterre de cadres de comités olympiques du monde entier réunis au siège, Tony Estanguet glisse dans son discours qu'il a "encore vu Macron hier". Si le président "le protège", croient savoir plusieurs élus, ses relations avec les autres crocodiles politiques, comme la maire PS de Paris Anne Hidalgo, ne sont "pas toujours faciles", affirme l'un d'eux. Depuis mai 2022, il a maintenant à faire avec la ministre des JO, Amélie Oudéa-Castéra.

Sur le fond, "c'est un animal à sang froid qui sait où il veut aller", explique un

ancien élu. La définition lui va-t-elle? "Il ne faut pas surréagir, c'est vrai que j'essaie de ne pas monter dans les tours", explique-t-il à l'AFP.

A 45 ans, ce VRP en chef des JO trimballe son enthousiasme et ses "chouette", "fantastique", "magique", "iconique", sur tous les terrains, les baskets de sponsors aux pieds.

Derrière le sourire, le "cuir s'épaissit" mais "il sait qu'il va s'en prendre plein la tête", décrypte un ancien élu.

Entre la contrainte budgétaire, la présence ou non de sportifs russes susceptible d'entraîner un boycott, et tout récemment une perquisition surprise au siège du comité qui laisse planer une menace judiciaire sur ses Jeux, les temps se durcissent. Cet hiver, il a laissé un peu percer l'agacement quand une polémique a surgi sur les tarifications des billets, jugées excessives.

Mais ce champion a coutume de dire que l'eau lui a appris à s'adapter.

"S'adapter, cela peut générer beaucoup de stress chez certains. Ne pas contrôler, ne pas maîtriser, moi j'ai grandi avec, devoir me préparer et le jour J ne pas savoir ce que je vais avoir comme mouvement d'eau", décrypte-t-il auprès de l'AFP.

"Pendant la course, il faut parfois changer d'option, parce qu'on n'avait pas vu arriver un truc", explique-t-il. A un an des JO, il se peut qu'il arrive encore sans doute pas mal de +trucs+.

“

"On m'a dit : «Toi tu parles anglais et tu connais pas mal d'athlètes», raconte en riant le champion quand on le questionne sur le parcours qui l'a mené jusqu'à la présidence du comité d'organisation des JO





# Libé Eté



"Les reins de Calcutta"

## Des zones humides de l'Inde menacées par l'expansion urbaine

Le vieux pisciculteur bengali Tapan Kumar Mondal, qui a passé sa vie dans les zones humides à l'Est de Calcutta, s'inquiète des pressions urbaines exercées de nos jours sur cet écosystème vital pour la mégapole indienne, surnommé "Les reins de Calcutta".

"Nous détruisons peu à peu l'environnement", déplore l'ancien pisciculteur de 71 ans auprès de l'AFP, "la pression qu'exerce la population, aujourd'hui plus nombreuse qu'avant, nuit au milieu naturel".

Depuis plus d'un siècle, ces zones humides, qui s'étendent sur 125 km<sup>2</sup>, servent de "station d'épuration biologique" à l'agglomération indienne de 14 millions d'habitants, grâce à la pratique de la pisciculture.

"C'est un cas unique, car les eaux usées de la ville y sont traitées naturellement", déclare à l'AFP K. Balamurugan, chef du département de l'environnement de l'Etat du Bengale-Occidental (est).

"C'est pour cette raison qu'on les surnomme «les reins de Calcutta+», ajoute-t-il.

Chaque jour un ingénieux système de canaux achemine environ 60% des eaux usées produites par la capitale du Bengale-Occidental, soit 910 millions de litres, vers les bassins des zones humides.

"Comme le niveau d'eau n'y ex-

cède pas 1,50 m, la lumière du soleil combinée aux eaux usées provoque une explosion de plancton en quinze ou vingt jours", explique M. Balamurugan.

Ce plancton riche et abondant alimente les étangs à poisson exploités par des fermes piscicoles, qui font l'élevage notamment de carpes et de tilapias.

Les effluents de ces plans d'eau, couverts de jacinthe d'eau, servent à

l'irrigation des rizières et les déchets organiques sont utilisés comme engrais pour la production maraîchère.

La pratique de la pisciculture permet ainsi non seulement de traiter gratuitement les eaux usées de la ville mais de lui fournir quelque 150 tonnes de légumes par jour et 10.500 tonnes de poisson par an à moindre coût.

Dans cette région du delta du Gange, bordée par l'Océan indien et menacée par la montée des eaux, les zones humides jouent un rôle crucial dans le contrôle des crues.

"Calcutta n'a jamais été confrontée à un problème d'inondation, car les zones humides agissent comme une éponge en absorbant l'excès d'eau de pluie" pendant les moussons, ajoute M. Balamurugan.

Ces zones humides sont inscrites sur la liste de la Convention intergouvernementale Ramsar qui s'inquiète de "l'expansion urbaine" menaçant cette mini-biosphère.

Selon Dhruba Das Gupta, chercheuse au sein de SCOPE, organisation non gouvernementale de recherche sur les écosystèmes, ces zones humides sont "bien plus que les reins de Calcutta (...) elles représentent sa planche de salut".

Elles contribuent à réguler les conditions climatiques locales, en particulier les précipitations et les températures, aux effets favorables à

l'agriculture et à la conservation des écosystèmes naturels, dont les zones humides elles-mêmes.

"Les zones humides doivent être conservées en raison de la fraîcheur que procurent les étendues d'eau en présence", déclare Mme Das Gupta à l'AFP. "C'est un élément fondamental dans la stabilisation du climat de la ville, prévenant le réchauffement".

Un cercle vertueux y est l'oeuvre et, selon l'experte qui s'en préoccupe depuis 25 ans, les pisciculteurs en sont les principaux garants.

Aussi, Mme Das Gupta cherche actuellement à financer une étude pour déterminer la surface précise d'étangs piscicoles encore "pleinement actifs", le nombre de personnes qui y travaillent toute l'année et le rendement de la production de poisson.

Grâce à la pisciculture, la municipalité de Calcutta (KMC) économise l'équivalent de 64,4 millions de dollars par an en coût de traitement de ses eaux usées, selon une étude de l'Université de Calcutta publiée en 2017.

Ce qui fait de Calcutta, selon l'expression du premier défenseur de ses zones humides Dhrubajyoti Ghosh, une "ville écologiquement subventionnée".

"Les zones humides ont rétréci", ajoute le spécialiste, "mais le plus important est le nombre total d'hectares de plans d'eau restants".

Les niveaux de production ont changé, la population a augmenté, des constructions empiètent sur les espaces de production tandis que les prix de la terre flambent.

"La terre est arrachée aux gens", regrette Sujit Mondal, un pisciculteur de 41 ans.

Mais K. Balamurugan argue que 95% des zones humides étant des propriétés privées, les autorités sont seulement en droit d'empêcher que des plans d'eau soient comblés et les constructions sauvages.

"La propriété privée, c'est sur le papier mais dans la pratique, il y a nombre de problèmes fonciers", répond Mme Das Gupta.

"Les panchayats, collectivités rurales, sont très corrompues", poursuit-elle, "les résidents les accusent souvent d'accorder des permis de construire officieux aux promoteurs contre de l'argent".

Seule l'autorité de gestion des zones humides (EKW Management Authority) est habilitée à délivrer des permis de construire.

Des hommes de main vont même jusqu'à voler le poisson à même les étangs en pleine nuit, pour ruiner les pisciculteurs et les pousser à partir.

"Ils font pression sur les pisciculteurs les poussant à abandonner leur gagne-pain", ajoute-t-elle, "puis, ils prennent le contrôle du terrain".



Les zones humides doivent être conservées en raison de la fraîcheur que procurent les étendues d'eau en présence

*Ahmed Sefrioui, écrivain marocain, né en 1915 à Fès et décédé en mars 2004, est l'un des fondateurs de la littérature marocaine d'expression française. Son œuvre "La boîte à merveilles" est un roman autobiographique, écrit en 1952 et paru aux éditions Le Seuil en 1954.*

- Fatma, ma voisine d'en face, n'a pas été, non plus oubliée par le Créateur. De jolis yeux noyés de douceur!

Des sourcils d'une courbe parfaite! Un teint ambré! Mais je n'aime pas le tatouage de son menton.

- Elle a, en outre, l'agrément de sa jeunesse, ajouta l'amie. Immobile dans mon coin, j'écoutais. Je m'étonnais d'entendre ma mère rendre justice à la beauté de nos deux voisines. Cette beauté je la sentais, mais je ne pouvais la traduire par des formules concrètes. J'étais reconnaissant à ma mère d'exprimer avec des termes précis, ce qui flottait dans mon imagination sous forme d'images vagues, confuses, inachevées.

Pour tante Kanza, les deux femmes se contentèrent de hocher la tête d'un air entendu. Tante Kanza, la chouafa, appartenait pour moi à une autre race. Elle était royale. Les chacals se sentaient chacals auprès de cette lionne. Étrange est la beauté des reines! Non pas des reines d'un royaume éphémère que divisent la faim, la concupiscence et l'avidité, mais des reines vierges qui portent dans leurs flancs un dieu d'équité.

Ses grands yeux, dans sa face de parchemin délicat, fascinaient ses clientes et imposaient le respect à celles qui ne l'aimaient pas. A vrai dire j'en avais vaguement peur. Je l'associais dans mes rêves aux puissances obscures, aux maîtres de l'Invisible avec lesquels elle entretenait un commerce familial. Je croyais qu'elle disposait de pouvoirs illimités et je considérais comme un privilège d'habiter sous le même toit qu'une personne aussi considérable.

Moulay Larbi, le mari de Lalla Aïcha, arriva inopinément. On l'entendit dire à l'entrée la phrase consacrée :

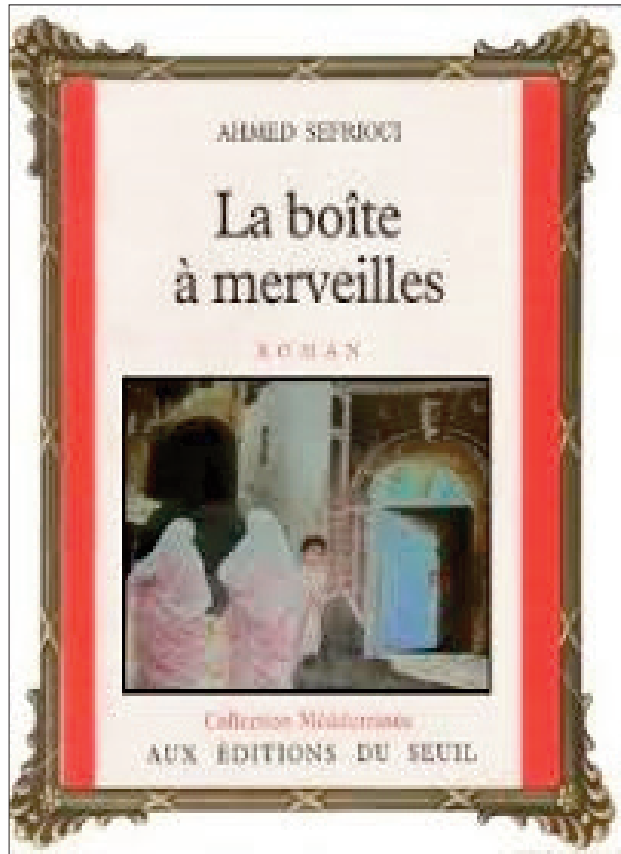
- N'y a-t-il personne? Puis-je passer?

Trois voix de femmes lui répondirent à la fois :

- Passe! Passe! Passe!

Son pas résonna dans l'escalier. Il pénétra directement dans la petite pièce.

Il était prévenu de notre visite et il ne lui était pas permis de voir ma mère. Sa femme se dépêcha de le rejoindre. Un murmure confus, entrecoupé de silences, bourdonna dans la petite pièce. Il dura



longtemps. Nous étions assis, immobiles, maman et moi. Nous ne savions pas comment nous occuper. Je racontai à ma mère nos jeux sur la terrasse et la raison du drame qui s'ensuivit.

Elle m'écouta distraitement, me répondit par des phrases vagues, des conseils d'ordre général sur la façon de se tenir en société. Elle se leva pour regarder par la fenêtre, rencontra les yeux d'une voisine penchée elle aussi sur la balustrade contemplant le patio vide. Les deux femmes se saluèrent, parlèrent du printemps dont les débuts étaient toujours fatigants. L'inconnue en profita pour évoquer le. Souvenir d'une nzaha, une partie de plein air à laquelle elle avait participé. Il y avait de cela des années. La campagne parée comme un bouquet sentait le miel. Les oiseaux se répondaient d'un buisson à une branche. Les femmes couraient pieds nus dans l'herbe, barbotaient dans le ruisseau, chantaient des cantilènes à ravir le cœur. Au milieu de l'après-midi, un orage, d'une rare violence, s'abattit sur la nature. En hâte, tapis et couvertures furent ramassés. Chacun se chargea d'une partie des bagages : plats vides, accessoires pour le thé, gargoulettes pour l'eau fraîche. Deux hommes et cinq femmes, tous parents, composaient l'équipe. La pluie fut accueillie par les uns comme une bénédiction, par les autres comme une catastrophe.

- Nous étions dans un triste état, à notre retour. Mes belles robes avaient souffert de la boue. J'avais un caftan en drap abricot comme on n'en fait plus à notre époque. Par-dessus, je portais une tunique

brodée de fleurs mauves et...

Lalla Aïcha vint nous retrouver, le visage bouleversé. Elle fit signe à ma mère de la suivre dans le coin le plus sombre de la chambre. Je restai à la fenêtre. La femme qui racontait son meilleur souvenir, demeura un moment à attendre le retour de ma mère. Ne la voyant pas revenir et me jugeant trop jeune pour apprécier la somptuosité de ses vêtements, elle laissa sa phrase inachevée, soupira, leva les yeux au Ciel pour le prendre à témoin de l'incompréhension du genre humain, rentra sa tête, disparut dans l'ombre veloutée de ses appartements.

Ma mère discutait à demi-voix avec son Amie. Je n'osai pas m'en approcher. J'entendis le mot «pacha» plusieurs fois au cours de leur mystérieux dialogue. Ce mot m'impressionnait, me mettait mal à l'aise. Le pacha? N'était-il par ce personnage cruel qui faisait bastonner les gens au gré de sa fantaisie? Les mettait dans un cachot noir avec un pain d'orge et une cruche d'eau? Les laissait dévorer par les rats? Le mot «pacha» faisait trembler les petites gens. Il s'associait dans leur esprit à des ennuis sans nombre, à des douleurs bruyantes, à des cris et à des lamentations. Ils s'endettaient pour payer les sbires du pacha, essayaient toutes sortes de vexations au prétoire et voyaient souvent ce qu'ils estimaient leurs droits, devenir par une opération du Malin, des charges contre eux. Toutes ces considérations ne les empêchaient pas de se chercher querelle pour des futilités. Ils couraient devant le « pacha » pour lui exposer leurs petites misères. Ils repartaient de là souvent mécontents, ayant essayé quelques rebuffades.

Lalla Aïcha se mit à pleurer silencieusement. Elle se cachait le visage dans la manche de sa robe et reniflait. Ma mère se fit rendre, lui entoura les épaules de son bras, lui parla comme elle aurait parlé à une petite fille.

La scène m'amusa. Lalla Aïcha, plus âgée que ma mère, se laissait consoler, devenait la petite sœur dans les bras de son aînée. J'avais envie de rire, mais je savais que cela ne se faisait pas. Le ridicule de la situation m'obligea à fuir dans l'escalier pour ne pas me montrer incorrect. J'eus souhaité rencontrer la jeune inconnue qui savait si bien jouer la négafa. Nous aurions vécu ensemble quelque aventure extravagante, dans un pays enchanté. Hélas! Déjà, j'étais voué à la solitude. Je m'assis sur le haut d'une marche et je chantonnai sur un air improvisé des paroles dépourvues de sens :

Le pacha!

Mangea Lalla Aïcha

O Nuit! O Nuit!

O mon œil!

Pleure dans la solitude.

Du fond de la chambre, ma mère m'interpella. Elle me demanda si j'avais l'intention de braire pendant longtemps encore. Je me tus, m'adossai au mur et ne tardai pas à m'endormir.

J'entendis quelqu'un me réveiller. Une main impitoyable me traîna dans la chambre de Lalla Aïcha où la table était mise. Je tombais de sommeil. Ma mère me força à manger, mais je ne pouvais rien avaler. Le poulet aux carottes avait un goût de paille. Je fis une énorme tache de graisse sur ma djellaba et je subis de sévères remontrances. Enfin, on m'abandonna sur un matelas où je pus ronfler tout à loisir.

Quand je me réveillai, le soleil avait disparu, les bougies clignotaient, créaient sur les murs des ombres fantastiques.

Mon père vint nous chercher. Je descendis l'escalier, butant à chaque marche. Les rues étaient mal éclairées. Mon père s'était muni d'une lanterne en ferblanc gracieusement ajourée et ornée de verres de couleur. Des silhouettes surgissaient du noir, prenaient forme humaine, disparaissaient un instant après, derrière nous, avalées par la nuit. Je ne reconnaissais aucune rue. J'entendais résonner des pas dans le lointain. Ils se rapprochaient, se dissolvaient. Un chien aboya. Une dispute de chats éclata au faite d'une terrasse. Les deux ennemis se défiaient, clamaient chacun sa bravoure et son courage, crachaient des bouffées de colère. Leurs cris s'éloignèrent. Seuls nos pas, le froufrou de nos vêtements, nos souffles pressés animaient cette ville morte.

Nous arrivâmes chez nous. Ma mère me coucha. Je m'anéantis dans le sommeil.

Le lendemain vendredi, mon père rentra déjeuner selon sa coutume. Il portait une djellaba de laine boutonnée d'une éblouissante blancheur et un turban neuf, tout raide d'apprêt.

Le repas fut servi par ma mère. Le menu était particulièrement soigné. Nous mangeâmes du mouton aux artichauts sauvages, du couscous au sucre et à la cannelle et pour finir une délicieuse salade d'oranges à l'huile d'olive.

(A suivre)

## Les meilleures plages du monde



### Grace Bay, Providenciales, Turks And Caicos

L'île de Providenciales, baignée de soleil 319 jours par an, est l'une des destinations les plus courues de l'archipel des Caïcos. C'est là que l'on trouve Grace Bay. Une sublime plage de sable fin comme de la farine et une eau chaude et translucide. Une fois à la mer, on peut rejoindre la barrière de corail en seulement quelques minutes de nage !

## Recette Délicieuses bouchées à la noix



#### Ingrédients :

250g de farine blanche,  
1 cuillère à café de cannelle en poudre,  
1 cuillère à café de levure chimique,  
1 pincée de noix de muscade râpée,  
1 pincée de sel,  
120g de beurre,  
1 oeuf,  
70g de sucre,  
1 tasse de café fort préparé au préalable,  
Du cacao et de la noix de coco pour enrober.

#### Préparation :

Pétrir ensemble tous les ingrédients de la pâte. Former un rouleau d'environ 3 cm de diamètre, l'envelopper dans du film alimentaire et laisser reposer au frigo au moins 3 heures.

Découper ensuite en tranches d'environ 1 cm d'épaisseur et former des boules. Poser les boules sur la plaque à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé en aplatissant légèrement.

Une fois cuites, humidifier légèrement les bouchées avec du café et enrober-les tantôt de cacao tantôt de noix de coco.

# La 6<sup>ème</sup> édition du Fado Festival Maroc à Rabat et à Casablanca



Le Fado Festival Maroc revient pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, les 8 et 9 septembre prochain à Rabat et à Casablanca, sous le thème "Le Fado et la guitare portugaise", avec au programme des concerts, des projections et des conférences, indique, lundi, un communiqué des organisateurs.

Afin de célébrer ce bel héritage, Fado Festival proposera deux grands noms du Fado et de la guitare portugaise, souligne la même source, précisant que, vendredi 8 septembre au Théâtre national Mohammed V à Rabat, le public aura rendez-vous avec la chanteuse Cristina Branco et le guitariste Bernardo Couto.

Chanteuse de fado de renommée internationale, Cristina Branco a fêté ses 25 ans de carrière en 2022. Elle a commencé son parcours musical dans les années 1990 et s'est rapidement fait remarquer par sa voix

captivante et son interprétation émouvante du fado. Cristina a su réinterpréter le fado traditionnel en y apportant des influences contemporaines, tout en préservant l'essence et l'émotion de ce genre musical emblématique.

Quant à Bernardo Couto, il est considéré comme l'un des meilleurs guitaristes portugais de sa génération. Il a contribué de manière significative à l'évolution du fado et a su se démarquer par sa technique et son style distinctif. Son talent, sa virtuosité et son approche innovante de la guitare portugaise lui ont valu une reconnaissance tant au Portugal qu'à l'étranger.

Le duo se produira, samedi 9 septembre à Casablanca au studio des Arts Vivants, ont fait savoir les organisateurs, ajoutant qu'en plus du concert de Cristina Branco et de Bernardo Couto, et dans le but de mettre en avant les multiples facettes de la culture por-

tugaise, Fado Festival organisera deux activités gratuites, le même jour, au studio des Arts Vivants.

La première activité porte sur la projection du film documentaire "Artur entre parents" (2021), du réalisateur portugais Ivan Dias.

Ce documentaire explore la vie et l'œuvre de l'artiste Artur Bual, un peintre et sculpteur de renommée internationale. Dias plonge les spectateurs dans l'univers intime de l'artiste, en dévoilant ses sources d'inspiration, ses techniques artistiques et ses réflexions sur l'art et la société. A travers des interviews approfondies, des séquences captivantes et des images d'archives, le documentaire offre un aperçu unique de l'évolution de l'œuvre d'Artur Bual et de son impact sur le monde de l'art contemporain. Il évoque notamment l'influence du fado et de la guitare portugaise dans le contexte artistique portugais.

La deuxième activité concerne, quant à elle, une conférence sous la thématique "La guitare portugaise", qui sera animée par le guitariste Bernardo Couto.

La guitare est un instrument polyvalent, utilisé tant comme accompagnement que comme instrument soliste. Lors de cette conférence, Bernardo Couto mettra en évidence le potentiel et la polyvalence de la guitare portugaise. Cet instrument, étroitement lié au Fado, possède également des capacités solo uniques, lui permettant d'explorer un répertoire varié de différents genres musicaux. L'objectif de la conférence est également de retracer les origines probables de la guitare portugaise et de mettre en lumière les illustres personnalités qui ont contribué à son développement, à la fois dans le monde du Fado et au-delà.

Instrument emblématique du Fado, les sonorités de la guitare portugaise sont inimitables. Avec sa forme distincte en huit, la guitare portugaise est dotée de douze cordes et se joue avec un plectre pour créer des mélodies émouvantes et expressives. L'histoire de la guitare portugaise remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est née dans les quartiers populaires de Lisbonne, où les musiciens de rue ont commencé à l'utiliser pour accompagner les chanteurs de Fado. Au fil du temps, la guitare portugaise a évolué, tant sur le plan esthétique que de sa popularité, devenue le symbole de la musique portugaise, associée à la nostalgie et aux émotions du fado. Aujourd'hui, elle incarne un héritage riche et vibrant de la culture portugaise.

Festival itinérant et vitrine du Fado à l'international, Fado Festival célèbre sa 13<sup>ème</sup> édition mondiale, et ce depuis ses débuts à Madrid. L'événement parcourt chaque année 18 grandes villes d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

## Première réunion du Bureau permanent de la Ligue des écrivaines africaines



En application des décisions de l'assemblée générale constitutive de la Ligue des écrivaines africaines, qui s'est tenue à Rabat, les 9 et 10 mars 2023, et en application des articles 13, 14, 15 et 16 de la loi constitutive de la ligue qui a été approuvée à l'unanimité au sein de l'assemblée générale constitutive, qui autorise la présidente de la Ligue des écrivaines africaines à assurer la coordination et la mise en œuvre

des décisions à tous les niveaux, la première réunion du bureau permanent de la ligue des écrivaines africaines (le Groupe de travail Maroc) s'est tenue samedi 22 juillet courant au Centre culturel - Anfa, à Casablanca. La rencontre s'est déroulée en présence des membres du Bureau permanent de la ligue des écrivaines africaines, le Groupe Maroc, à distance et en présentiel.

Badia Erradi, présidente de la Ligue des écrivaines africaines, a ouvert la réunion par un discours dans lequel elle a exprimé ses remerciements à toutes les présidentes de la Ligue des écrivaines africaines.

A cet égard, la présidente de la Ligue des écrivaines africaines a rappelé les décisions de l'assemblée générale constitutive concernant l'invitation de toutes les présidentes des sections locales de bureaux africains à constituer légalement leurs bureaux dans le cadre des règles et règlements juridiques et constitu-

tionnels des pays africains membres de la Ligue africaine.

Badia Erradi a félicité toutes les présidentes qui ont commencé à établir leurs bureaux locaux en application des décisions et recommandations de l'assemblée générale constitutive.

L'équipe de travail du bureau permanent du Maroc a étudié toutes les dispositions et préparations qui seront présentées lors de la deuxième réunion qui se tiendra lors de la prochaine rentrée culturelle fin septembre et début octobre 2023, qui examinera l'avancement des travaux des bureaux africains dans le cadre d'une relation africaine participative et saine respectant la vie privée de chaque pays, en adoptant tous les éléments de participation, d'interaction et de coopération respectueux de la vie privée spécifique et respectant les lois régissant chaque pays séparément.

Le bureau permanent de l'équipe du Maroc a éga-

lement envisagé de créer des comités de communication entre l'équipe du Maroc et les bureaux africains, en adoptant une répartition géographique composée de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique du Sud et de l'Afrique centrale, afin de faciliter un travail productif et utile dans tous les programmes qui seront approuvés par tous les bureaux africains. Le bureau permanent a confirmé que cette division est procédurale du travail du bureau permanent dans son ensemble, qui comprend, selon la loi fondatrice, notamment son article 17, la présidente de la ligue des écrivaines africaines élue par l'assemblée générale constitutive, les responsables des bureaux africains, les membres du bureau exécutif de la Ligue des écrivaines marocaines, les membres des régions du Royaume et du Comité préparatoire, et les cadres distingués par la compétence des connaissances dans le domaine africain.

# Clôture en apothéose du 16<sup>ème</sup> Festival national "Dakka et Rythmes"

La 16<sup>ème</sup> édition du Festival national "Dakka et Rythmes" a pris fin, dimanche soir à Taroudant, avec des spectacles époustouflants de "Dakka" mêlant chants et danses, animés par des troupes folkloriques de renommée (Kadra pour le chant hassani, Ahwach Aska, Dakka Aswar, Cheba Marina...).

Le public qui a répondu présent lors de la soirée de clôture de cette manifestation, placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, était enchanté par les spectacles grandioses offerts par ces troupes réputées pour leur contribution aux efforts visant à perpétuer la "Dakka", l'un des arts enracinés dans le paysage culturel et artistique national.

Organisé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication sous le thème "L'art de Dakka, une valorisation du patrimoine culturel", cet événement vise à mettre en relief le patrimoine de la "Dakka" et à assurer sa pérennité et sa transmission aux générations futures.

"Cette édition a connu un franc succès auquel on ne s'attendait pas, que ce soit en termes de participation du public ou d'organisation", s'est félicité le directeur provincial de la culture à Taroudant, Chafik Bourkia, dans une déclaration à la MAP.

"Ce succès est dû aux grands efforts



déployés par les différents intervenants et partenaires", a-t-il poursuivi, ajoutant que ce festival s'impose aujourd'hui en tant que l'un des événements culturels les plus importants au niveau national.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a été marquée par un hommage rendu à des figures emblématiques qui ont largement contribué à la préservation de cet art populaire, dont Omar Bourri, Ismael Askrou, Fatouma Akhiri et Habib Amouss.

Cet événement annuel, organisé en

partenariat avec les Conseils provincial et communal de Taroudant, a été également marqué par des soirées artistiques auxquelles ont pris part des troupes folkloriques représentant plusieurs villes, notamment Taroudant, Marrakech et Demnate.

En marge de cette manifestation, une conférence autour du thème "Les liens des arts populaires avec le patrimoine de la Dakka" a été organisée avec la participation d'une pléiade de chercheurs et d'universitaires.

## Bouillon de culture

### Festival d'Ahidous

La 22<sup>ème</sup> édition du Festival national d'Ahidous aura lieu, du 04 au 06 août prochain à Ain Leuh (province d'Ifrane) à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Culture.

Organisée en partenariat avec l'Association "Taimat pour les arts de l'Atlas", cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de la Culture visant à préserver le patrimoine culturel dans ses multiples expressions et manifestations et à assurer sa continuité, selon les organisateurs. Devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de cet art authentique, le Festival national d'Ahidous prévoit la participation de plusieurs troupes représentant différentes provinces et régions du Royaume.

Le festival vise, indique-t-on de même source, à créer un espace d'échanges et de rencontres entre poètes, artistes et chercheurs en matière de culture amazighe, et à mettre en valeur l'art et la culture amazighs.

La 21<sup>ème</sup> édition du Festival national d'Ahidous a connu la participation de 46 troupes représentant différentes provinces et régions du Royaume.



# Toujours survolté, Mick Jagger fête ses 80 ans



"Quelle plaie de vieillir", a un jour chanté Mick Jagger. La plus âgée des rockstars britanniques a fêté mercredi ses 80 ans mais le leader des Rolling Stones ne semble montrer aucun signe de vieillesse.

Fidèle à lui-même, le showman survolté entend célébrer son anniversaire comme il se doit en organisant une énorme fête dans le sud-ouest

de Londres, selon les tabloids britanniques.

Mauvais garçon, sex-symbol ultime, rockstar inégalée: Mick Jagger a défrayé la chronique pendant des décennies, entre provocations, excès et conquêtes. Et il continue de déchaîner les foules avec son déhanchement diabolique sur scène.

Avec les Rolling Stones, il a récemment effectué une tournée en Europe à l'occasion du 60<sup>e</sup>

anniversaire du groupe. La tournée s'est terminée l'année dernière, pour la première fois sans le batteur Charlie Watts, décédé en 2021.

S'il est toujours en pleine forme, Mick Jagger a quand même subi une opération du cœur en 2019. Mais son régime draconien à base de yoga, de jus d'herbes, de fruits et de vitamines a préservé sa silhouette svelte et sa forme physique.

Avec des titres comme "Jumpin' Jack Flash", "Gimme Shelter", "Sympathy for the Devil" et "Not Fade Away", les Rolling Stones ont contribué à l'explosion culturelle des années 1960 au Royaume-Uni.

Mick Jagger et les Stones incarnent alors le Swinging London, adulés, poursuivis par les filles et surveillés de près par la police. Pour Jagger, une vie à 2000 années-lumière de là où il vient, comme il le chante sur "2000 Light Years from Home".

C'est dans une famille sans histoires de la classe moyenne que naît Michael Philip Jagger, le 26 juillet 1943 à Dartford. Fils d'une coiffeuse et d'un professeur d'éducation physique, il n'était pas prédestiné à une carrière de musicien.

Entré en 1961 à la prestigieuse London School of Economics, il se lasse vite des cours de finance - qui aiguïseront toutefois son sens des affaires - et leur préfère déjà le rythm'n blues de Chuck Berry.

Il commence à jouer avec son ami d'enfance Keith Richards en 1960 et forme en 1962 The

Rollin' Stones, qui deviendront The Rolling Stones dès 1963, avec Bill Wyman et Charlie Watts.

En 1965, le groupe sort "Satisfaction" qui propulse Jagger & co vers la gloire, rattrapant la notoriété des Beatles dont ils deviennent un peu malgré eux les rivaux, leur image de "mauvais garçons" s'opposant à celle de "gentils garçons" des Fab Four, selon un marketing savamment orchestré.

Le groupe devient aussi célèbre pour ses frasques sur la scène qu'en dehors, entre consommation de drogue et vie sexuelle débridée.

En 2003, Elizabeth II évitera soigneusement d'anoblir en personne Mick Jagger "pour services rendus à la musique", laissant Charles adouber celui qui fut "l'ennemi public numéro un de l'establishment".

Mais depuis longtemps, Mick Jagger le millionnaire (sa fortune est estimée à quelque 310 millions de livres en 2021, selon le Sunday Times) n'est plus le "mauvais garçon" de ses débuts.

On aperçoit souvent "Sir Mick" à Lord's, en train de regarder jouer l'équipe de cricket d'Angleterre.

Il est en couple depuis 2014 avec la danseuse américaine Melanie Hamrick, dont la grossesse a été annoncée en juillet 2016. Le rocker est alors devenu père pour la huitième fois, après avoir déjà eu sept enfants de quatre relations précédentes.

# Jeux & Loisirs

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

## Mots flechés

ONÉREUSE	CONSIDÉRABLE	HÔPITAL	EFFRAYÉ	NICKEL	DÉMAR- CATION	LITHIUM LEVANT	IGNARE MAUDÏT	SYMBO- LIQUE
EN ENTIER		BAVARD MET LES BOUTS			POÉSIE SCANDÉE SÉPARER			
COMBIN- AISON SODIUM				PAGE			TRÈS BIEN ARRIVÉ	
QUI FAIT PLEURER		ROULÉ		EN CRISE		VALLÉE		
À L'ENVERS GRÎMACE		QUARTIER DE CAEN		PRONOM		PÂTE IMPERIAL PROPHÈTE		
FÉCULE		VILLE D'ITALIE VAGUE		VILLE D'ANGL- ETERRE	TRÈS MINCE			GRECQUE
				GRECQUE		GAÏNE		EN VENTE ÉCHANGE
BONNE ACTION		LOLO				APERÇU		EXCLAM- ATION
ROMAINS		EN PHOTO				RÉSOL- UTION		
FIN D'ANNÉE		GÏTAN						

## Solution mots flechés d'hier

PLAQUE NTÉ	B	APRÈS DE L'ÉTÉ	S	APRÈS DE L'ÉTÉ	PICNIC	I	POUCH	COÛT D'EUROPE CENTRALE	EN EUROPE	ANNÉE
UNITÉ	A	L	L	I	E	R	A	E	T	O
A CARRÉS BARON	D	I	A	C	R	A	P	I	D	O
NICKEL NOUVEAU	N	I	L	I	M	E	S	S	R	S
PICKET NOUVEAU	N	E	O	A	E	R	A	N	S	
P'UN POMME VIF	V	E	R	M	E	I	L	L	E	O
PERTE EN PROSPÉ- RITÉ	G	S	S	P	E	S	T	E		
COMMAN- DE	S	I	M	U	L	A	T	R	I	C
GRAND EN MOUSSE	V	E	N	A	L	M				
	A	S	V	O	L	U	P	T	È	S
	N	E	I	L	L	I	C	O		
	T	R	E	S	S	E	E	R	I	N

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouitry  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metfah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadja Sâs (Responsable)  
Myriem Behane  
Khadja Halafi  
Mariama Farki  
Elkardoussi Elmehdi

**Révision**  
Abdelouameïn Warrach  
**Secrétariat**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katob (Ladysoum)  
Abdelali Khalilad (Esaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab-Sahnoun  
Khali Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P: 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs  
Moussa El Youssefoui  
Leubna Baghdadli  
Latifa Mounir  
Khaï At Dahman  
Sihem Zatter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.25.44  
Fax: 0522.31.28.30

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

المغرب  
OJD  
MAROC  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3								■		
4		■			■				■	
5						■				
6				■					■	
7					■					
8			■							
9	■			■						■
10		■								

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Nuiserie
- 2- Métamorphose - Rêve de Bragan
- 3- Il a un revenu - Coordinant
- 4- Initiales savantes - Personnel - Blonde au bar
- 5- Elles ont des fans - Direction
- 6- Écrit - Existe
- 7- Déesse d'Égypte - Amour de rongeur
- 8- Tee, dans un sens - Affaire de cheval
- 9- Araignée
- 10- Plus secret - Confirmé

**VERTICALEMENT**

- 1- Horticulteur
- 2- Elle lui l'accro
- 3- Pour les proscrits - Mal d'oreille
- 4- Attarbiés - Pascal
- 5- Amour de cercidé - Précis
- 6- Réseau mal écrit - Forme d'être
- 7- Annon - Grande épée
- 8- Eclaté - Font le courrier
- 9- Pensées - Vous intime
- 10- Cardinal - Entraîné

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Q	U	A	D	R	I	P	E	D	E
2	U	R	N	E	■	D	I	■	U	V
3	E	G	■	N	U	E	R	S	■	E
4	L	E	N	T	E	M	E	N	T	■
5	C	R	U	E	L	■	S	O	R	T
6	O	■	E	L	E	E	■	B	A	H
7	N	F	■	L	■	B	R	E	V	E
8	Q	U	I	E	T	E	S	■	E	S
9	U	T	E	■	I	N	S	E	R	E
10	E	S	■	A	R	E	■	U	S	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

		1		6	3			2
5		6	8					3
9	3						8	1
		9	5					7
	5	3	2		1	9	6	
4					6	2		
6	2						1	9
3					4	8		6
1			6	8		3		

**Moyen**

	9			5	2			6	4
			3	7	6				
		2	8						
		4				3		9	
	6			8			1		
5	7						2		
					8	5			
			7	3	4				
9	3		5	6				4	

**Difficile**

3			5	4				
					8	6	7	
		5			1			3
6	7							9
	1			8			2	
8						3		7
1		2				5		
	3	4	8					
				5	9			8

**Expert**

	6							4	
				4		9	6	5	
	1	5			3				
8		5						9	
7									2
				6					
			1			8	2		
1	4	6		8					
	3							9	

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

9	5	2	1	3	4	8	7	6
7	3	8	6	2	5	4	1	9
1	6	4	8	9	7	5	3	2
6	9	7	4	5	2	1	8	3
5	2	1	9	8	3	6	4	7
4	8	3	7	6	1	2	9	5
8	7	5	2	1	9	3	6	4
2	1	9	3	4	6	7	5	8
3	4	6	5	7	8	9	2	1

**Moyen**

8	5	9	7	1	3	2	6	4
2	6	3	4	5	9	7	1	8
7	1	4	6	2	8	9	3	5
3	2	1	5	6	7	8	4	9
6	9	5	8	4	2	1	7	3
4	7	8	3	9	1	5	2	6
1	4	6	2	8	5	3	9	7
9	8	7	1	3	4	6	5	2
5	3	2	9	7	6	4	8	1

**Difficile**

8	6	5	9	3	2	4	7	1
2	9	1	7	4	6	5	3	8
7	4	3	5	1	8	9	6	2
6	5	2	1	8	3	7	4	9
4	3	8	2	9	7	6	1	5
9	1	7	6	5	4	8	2	3
3	7	4	8	2	9	1	5	6
1	2	9	4	6	5	3	8	7
5	8	6	3	7	1	2	9	4

**Expert**

1	7	4	9	8	6	2	5	3
6	9	5	7	2	3	4	8	1
3	2	8	1	4	5	6	9	7
7	1	2	5	9	4	8	3	6
5	4	6	8	3	2	1	7	9
9	8	3	6	1	7	5	2	4
4	6	9	2	7	8	3	1	5
2	3	7	4	5	1	9	6	8
8	5	1	3	6	9	7	4	2

## Rester beaux sans gaspiller d'eau, le défi des villages fleuris alsaciens

**R**ester coquets tout en gérant l'eau avec parcimonie: tel est le défi des villes et villages fleuris qui sont nombreux en Alsace, fière de ses hameaux ornés de géraniums.

Au total, la région de l'est de la France compte 344 communes labellisées, sur les 4.707 communes distinguées dans l'ensemble du pays.

"Les villages fleuris, ça fait partie de l'identité alsacienne, comme la gastronomie", dit Paul-André Keller, président de la Fédération alsacienne de producteurs horticoles Verdir Alsace. Il participe en ce moment à une tournée d'inspection des villes et villages fleuris qui l'a emmené mardi à Lampertheim, à une dizaine de kilomètres au nord de Strasbourg.

Cette coquette commune de 3.500 habitants, où les typiques maisons à colombages côtoient des logements plus modernes, affiche fièrement à son entrée un panneau jaune et vert arborant deux fleurs.

Cette année, l'objectif est d'en décrocher une troisième, gage d'attractivité.

Mais pas évident d'afficher des bosquets resplendissants quand le soleil tape et que la pluie se fait rare: en juin, deuxième mois le plus chaud enregistré depuis 1900, les cumuls de précipitations ont été nettement déficitaires en Alsace.

Face à la sécheresse, la préfète du Bas-Rhin a appelé à faire un "usage responsable" de la ressource en eau, une sobriété que tentent d'atteindre les communes.

"Depuis deux-trois ans, on a tra-



vailé sur des vivaces, des espèces moins gourmandes en eau", explique aux jurés Daphné Haessig Denans, conseillère municipale.

Le perovskia aux fleurs bleu lavande, le gaura aux délicats pétales blancs ou les campanules côtoient ainsi les volumineux massifs de géraniums, la plante phare en Alsace.

Dans la région, "l'alstroemeria a aussi fait une belle percée, c'est une plante qui s'épanouit bien", remarque Jean-Marc Bernhard, horticulteur à Ingwiller. En tant que juré, il sillonne les villes et villages fleuris

depuis plus de 30 ans et constate quelques bonnes pratiques pour économiser l'or bleu, comme le paillage: "C'est fantastique, ça fait moins d'évaporation, moins de mauvaises herbes".

La gestion de l'eau, comme la valorisation des déchets verts ou les actions en faveur de la biodiversité, figurent parmi les critères pris en compte par le jury du label des villes et villages fleuris, qui a plus de 60 ans.

Pour Paul-André Keller, cette préoccupation n'est pas nouvelle.

"Dès 2003, lors de l'épisode caniculaire, on a essayé de s'adapter, avec des bacs à réserve d'eau, des systèmes d'arrosage au goutte-à-goutte", se rappelle-t-il.

A Lampertheim, deux citernes de 36.000 litres chacune récupèrent l'eau de pluie, ce qui permet de continuer à arroser même en cas de restrictions d'arrosage, ces dernières ne concernant pas l'eau de pluie récupérée.

A trente kilomètres plus au nord, Soufflenheim, commune de 4.900 habitants proche de Hague-

nau, a choisi d'expérimenter les oyas, des poteries en argile microporeuse qui laissent suinter l'eau. Une quarantaine est installée dans des pots de fleurs de la commune. Ils ne sont remplis qu'une fois par semaine.

Ces oyas sont produits par des artisans de la commune, réputée pour ses poteries utilisées pour la préparation de spécialités alsaciennes comme le kougelhopf ou le baeckeoffe.

"Nous avons de plus en plus de mairies qui sont intéressées par les oyas", assure Jean-Louis Ernewein-Haas, en fabriquant une de ces jarres qui sera ensuite séchée et cuite. Plusieurs communes alsaciennes comme Dalhunden ou Roeschwoog ont adopté cette méthode d'irrigation ancestrale revenue au goût du jour.

"En Espagne, en Italie, les gens suffoquent... Les gens ont compris l'intérêt des oyas. Je pense qu'ils vont devenir indispensables avec le temps", anticipe le potier.

Le directeur des services techniques Cyril Reb souligne qu'à Soufflenheim, les oyas sont toujours en phase d'essai mais que "le test est plutôt concluant avec les vivaces". Dans les villages, ces plantes pérennes se substituent de plus en plus aux annuelles, plus éphémères et consommatrices d'eau.

"C'est une transition qui coûte cher, une vivace coûte trois fois plus cher qu'une annuelle", souligne M. Reb mais "les nouvelles générations sont conscientes des efforts qu'il faut faire".

## Comment les mères orques âgées défendent leurs fils

**L**e meilleur ami d'un orque mâle? Sa mère, surtout une fois celle-ci ayant atteint un âge vénérable.

C'est le constat posé par une étude publiée jeudi dans la revue scientifique *Current Biology*, selon laquelle les orques femelles ayant atteint la ménopause protègent davantage leurs fils de blessures issues de bagarres -- mais pas leurs filles.

Chez les animaux, la ménopause est extrêmement rare, et c'est précisément ce qui a suscité l'intérêt de l'autrice principale de cette étude, Charli Grimes.

"Comment et pourquoi la ménopause est-elle apparue est une grande question dans l'histoire de l'évolution", a-t-elle dit à l'AFP.

"Dans les sociétés humaines, les femmes âgées jouent souvent un rôle de médiatrices dans les conflits, et cette étude montre maintenant que cela pourrait aussi être le cas chez les orques", a souligné la chercheuse en éthologie à l'Université d'Exeter, en Angleterre.

Ces travaux se sont intéressés à une popula-

tion d'orques vivant dans l'océan Pacifique, au large des côtes d'Amérique du Nord -- une espèce menacée.

Ces orques vivent dans des cellules familiales centrées autour de la femelle: généralement, un grand-mère avec ses enfants mâles et femelles, et les petits de ces dernières.

Les mâles se reproduisent avec des femelles d'autres groupes, mais reviennent ensuite dans leur propre cellule familiale, restant ainsi proches de leur mère toute leur vie.

Les orques peuvent vivre jusqu'à 90 ans, dont plus de 20 après la ménopause.

Pour cette étude, Charli Grimes et ses collègues ont examiné l'accumulation de marques de dents sur les animaux -- des blessures laissées lorsqu'un orque en mord un autre, en jouant trop fort ou en se battant.

"Ces marques sont vraiment géniales pour quantifier les interactions sociales, qui sont autrement très difficiles à observer puisque la plupart de ces comportements se passent sous la surface"

de l'eau, a expliqué la chercheuse à l'AFP.

Le Centre pour la recherche sur les baleines, dans l'Etat américain de Washington, a réalisé des recensements photographiques de ces orques depuis 1976, en identifiant les différents individus grâce à leurs ailerons et leurs tâches uniques.

Les orques, surnommés les "baleines tueuses", n'ont pas de prédateur naturel, et cette population là se nourrit uniquement de saumon, non de proies pouvant mordre. Les morsures ne peuvent donc qu'avoir été infligées par des congénères.

En analysant des milliers de photos à l'aide d'un programme informatique, les chercheurs ont observé que les mâles vivant avec une mère n'étant plus en capacité de se reproduire avaient 35% de marques de dents en moins que ceux vivant avec une mère n'ayant pas encore atteint la ménopause, et 45% de moins de ceux vivant sans leur mère.

Les chercheurs pensent que ne plus se reproduire permet aux mères d'avoir davantage de

temps et d'énergie pour protéger leurs fils.

Comment exactement? Il n'est encore possible que de faire des hypothèses, explique Charli Grimes. Peut-être utilisent-elles leurs connaissances sur les autres groupes d'orques pour éloigner leurs fils des fauteurs de troubles.

Ou peut-être interviennent-elles plus directement, en utilisant leurs vocalises pour retenir leur progéniture. Mais elles ne s'impliquent a priori pas physiquement, puisqu'elles ne présentent que peu de blessures elles-mêmes.

Les filles, elles, n'avaient apparemment pas moins de marques de morsures que leur mère soit présente ou non.

Les femelles sont pour commencer probablement moins impliquées dans les affrontements, souligne la chercheuse.

Les mères pourraient aussi se montrer plus protectrices envers leurs fils car ceux-ci se reproduisent davantage (avec plusieurs femelles de plusieurs groupes), augmentant les chances de transmission des gènes.





**أvis pour Consultation Publique**

**Objet :** Consultation publique pour le projet de construction d'un parc solaire à Fquh Ben Salah par OCP SA.

Il est porté à la connaissance du public que l'OCP SA, projette de construire d'un parc solaire sur ses terrains miniers relevant de la Commune Krfate pour l'alimentation en électricité de ses installations industrielles.

A cette occasion, une enquête publique sera ouverte permettant aux personnes et parties prenantes pouvant être impactées par ce projet de consigner leurs avis et observations éventuels sur le registre tenu à leur disposition au Centre des Compétences Industrielles sis à Sidi Chennane.

Par ailleurs, une séance de consultation publique sera organisée le mercredi 02/08/2023 à 10h00, au Centre précité, pour présenter le projet et recueillir les avis et observations éventuels de l'assistance.

Khourbga, 24 JUL 2023



N° 5445/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU (MAJORATION)**  
N° :34/2023/INV-IFNI  
SEANCE PUBLIQUE

Le 11/09/2023 à 13h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction DE SIDI IFNI sis à Avenue Ialla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou (majoration) concernant :

**OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE SUIVANTES : S/S AL DIAA ET CES UNITES SCOLAIRES RELEVANT DE COMMUNE TIOUGHZA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la direction provinciale à SIDI IFNI. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35 000,00 DH (trente-cinq mille dirhams).**

L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1790094,60DH TTC (Un million sept cent quatre-vingt-dix mille quatre vingt quatre-vingt-neuf dirhams et 00 centimes ts).

**Classification demandée des entreprises est :**

Secteur	Qualifications demandées	Minimum Classe
A	[A5]	4

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des achats et des marchés, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de sidi ifni, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joudada I (20 Mars 2013).

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents soumissionnent électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4, 13 et 14 du règlement de la consultation.

N° 5446/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE DE RHAMNA

**Objet :** EQUIPEMENT EN MATERIEL DE POMPAGE POUR D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES ECOLES ET DES MOSQUEES RURALES DANS LA PROVINCE DE RHAMNA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/2023**  
**OUVERTURE DES PLS LE 22/08/2023**

Le 22/08/2023 à 10h30 (dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerij) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**EQUIPEMENT EN MATERIEL DE POMPAGE POUR D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES ECOLES ET DES MOSQUEES RURALES DANS LA PROVINCE DE RHAMNA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de La Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six Mille Quatre Cent Dirhams (6 400 Dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent vingt-huit mille Cent dirhams (428 100,00 TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETL ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETL ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.

**Un dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc :
  - Une copie du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
1	14	5
- Pour les concurrents non installés au Maroc :
  - Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
  - Les attestations délivrées par les acheteurs publics ou privés avec indication de la nature, le montant, les délais et les dates de livraison desdites fournitures, appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s).

N° 5448/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique  
de l'Éducation



السلكة المغربية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
المعهد العلمي بطنجة

**Avis de concours de recrutement**  
**d'un administrateur 2<sup>ème</sup> grade (01)**  
**(Session du 16/08/2023)**

La Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca organise un concours de recrutement d'un administrateur 2<sup>ème</sup> grade (01 poste). Le concours est ouvert aux candidats marocains âgés de 18 ans au minimum et ne dépassant pas 45 ans, titulaires du diplôme demandé dans la spécialité ci-dessous :

Grade	Nombre de postes	Spécialité	Diplôme
Administrateur 2 <sup>ème</sup> grade	01	الموارد البشرية Management des ressources humaines	Titulaire d'un Diplôme des Etudes Supérieures Approuvées ou d'un Diplôme des Etudes Supérieures Spécialisées ou d'un Master ou Master Spécialisé ou d'un Diplôme reconnu équivalent selon les dispositions du décret n°2.12.98 du 30 Avril 2012.

Le concours comporte deux épreuves écrites et une épreuve orale, dont la durée et le coefficient sont déterminés comme suit :

Epreuves	Durée	Coefficient
Un Sujet d'ordre général : Rédaction d'un sujet d'ordre général portant sur des thèmes juridiques, économiques, administratifs, sociaux, humains ou scientifiques;	3 heures	2
Un Sujet de Spécialité sur les attributions de l'administration concernée ou sur la spécialité objet du concours.	3 heures	3
Un Entretien oral avec un jury sur des sujets en relation avec la spécialité demandée et des questions d'ordre général pour évaluer les capacités du candidat à accomplir les tâches et les fonctions relatives au grade.	Entre 15 et 30 min	3

**Le dossier de candidature est constitué de :**

- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca ;
- Deux (02) copies certifiées conforme de la CIN ;
- Deux (02) copies certifiées conforme du diplôme susmentionné ;
- Deux (02) copies certifiées, conforme du Baccalauréat et de la licence ;
- Deux (02) Curriculum Vitae à jour du candidat ;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance de date récente ;
- Deux (02) photos récentes portant au verso le nom, prénom et le numéro de la CIN du candidat ;
- Deux (02) copies de la décision d'équivalence pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger ;
- Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;

**NB :**

- Les candidats qui souhaitent passer le concours susmentionné doivent s'inscrire de manière obligatoire et exclusive via le lien suivant : (<https://econcours.univh2c.ma>), avant le 11/08/2023 ;
- Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération ;
- Les candidats admis à passer l'examen oral doivent fournir au secrétariat général les documents ci-dessous, le jour de l'épreuve orale.

Boulevard Cdt Delys El Bari B.P 7955, Hay El Baraka Moudir Rachid Casablanca  
Tél. : +212 5 22 79 65 75 / +212 6 40 44 14 17 Fax. : +212 5 22 79 46 79  
e-mail : [fbm.contact@univh2c.ma](mailto:fbm.contact@univh2c.ma) site : [www.fb.univh2c.ma](http://www.fb.univh2c.ma)

N° 5447/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
ORIENTALE  
PREFECTURE D'OUJDA  
ANGAD  
COMMUNE D'OUJDA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°04/2023

« Séance publique »  
Le 22 Aout 2023 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune d'Oujda, Bd MedVA l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres en séance publique pour : L'exploitation des parkings autos et vélocipèdes situés sur le territoire de la commune d'Oujda pour l'année 2023 en quatre (04) lots comme il est indiqué dans le cahier des charges établi à cet effet.  
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres « Service Régie » sis ex local de l'agence urbaine d'Oujda, Bd Med V.  
- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :  
\* Parkings autos  
- Le deuxième lot : 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)  
- Le troisième lot : 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)  
- Le cinquième lot :

20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)  
\* Parkings vélocipèdes  
- Le sixième lot : 10.000,00 dhs (dix mille dirhams)  
Qui doit être versé à la caisse du trésorier préfectoral d'Oujda.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :  
\* Parkings autos  
- Le deuxième lot : 217.350,00.dhs (deux cents dix sept mille trois cent cinquante dirhams)  
- Le troisième lot : 178.500,00.dhs (cent soixante-dix huit mille cinq cent dirhams)  
- Le cinquième lot : 333.900,00.dhs (trois cent trente trois mille neuf cent dirhams)  
\* Parkings vélocipèdes  
- Le sixième lot : 136.500,00dhs (cent trente six mille cinq cent dirhams)  
Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers soit :  
- contre récépissé dans le bureau des appels d'offres.  
- les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ouales envoyer sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes au cahier des charges, article 9-10 et 32.  
\* Dernier délai de retrait de dossier est fixé à 21 Aout 2023 avant 16 H.  
N° 5452/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI KACEM  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N°: 27/2023/PSK

Le 18 Aout 2023 à 10H30mn, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux d'aménagement de l'esplanade de la Province de Sidi Kacem et creusement d'un puits pour l'arrosage de l'espace vert -Province de Sidi Kacem-Lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (

15 000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit cent quarante huit mille cinq cent vingt Dirhams 00 Centimes (848 520,00) toutes taxes comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés pu-

blics, tel qu'il a été modifié et complété.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.  
Les échantillons, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la province de Sidi Kacem au plus tard le 17/08/2023 à 12H.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 5453/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE MATERIEL

**AVIS RECTIFICATIF**  
**De l' A.O.O n°11/2023/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : 11/2023/CZ

paru au journal "Libération" en date du 22-23/07/2023 sous n° 9976 que :

✓ l'objet est comme suit :

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES LOCAUX COMMERCIAUX SIS AU STADE MUNICIPAL DE FOOTBALL ET DEPLACEMENT DU POSTE DE TRANSFORMATION DE LA MAISON DE CULTURE A LA VILLE DE ZEMAMRA.	Au titre de	TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU LOTISSEMENT RELATIF A L'OPERATION INTEGRE DE LA ZONE D'ACTIVITE 2ème TRANCHE A LA VILLE DE ZEMAMRA.
<b>A.O.O n° 11/2023/CZ</b>	Au titre de	<b>A.O.O n° 11/2023/CZ</b>

✓ La séance d'ouverture des plis prévue le : 04/08/2023 à 10H00 sera reportée au

Mercredi 09/08/2023 à 10H00.

N° 5449/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 70/2023/INDH/PAZ**

Le 23 Août 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de construction d'un centre pour les personnes en situation de l'Handicapé à la C.T Bni Ayat, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : **Quinze dirhams (15,00 DH)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante six mille dirhams, 00 Cts (56.000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions trois cent quinze mille deux cent trente deux dirhams, 00 Cts (2.315.232,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'article n°41 de l'arrêté n° 1982-21 du 9 Jourmada I 1443 (14/12/2021).

Les concurrents :

→Doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique dans le portail du marché public :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A.2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 5451/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Formation  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Coopération - Santé  
Direction provinciale d'El-Jadida

**APPEL D'OFFRES AU « RABAS OU A MAJORATION »**  
**N° : 25/INV/2023**

Le 08/08/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida, 1 rue Victor Hugo B/Jadida 2000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAS OU A MAJORATION », comme suit :

Objet	Cautions Provisoires	Estimation En Dirhams TTC
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE RENOVATION DE QUATRE (04) ECOLES RELIEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA REPARTIS EN DEUX (02) LOTS.		
lot n°1 : Ecole Sidi Ali Louansa, Ecole Oulad Hissi et s/s Elharra Moussa à la Commune Territoriale Sidi Ali Ben Harbaoucha.	7 500,00 DHS (Sept Mille Cinq Cent Dirhams)	496 068,00 (Quatre Cent Quatre-Vingt Six Mille Soixante Huit)
lot n°2: Ecole El Wifak à la Commune Territoriale My Abdelah	4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams)	278 784,00 (Deux Cent Soixante Dix Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt-Quatre)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'El-Jadida, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	AS	5

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'Arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5450/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE  
 DE REHAMNA  
 COMMUNE  
 DE BENGUERIR  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT N° 8 /2023/CBG  
 APPEL D'OFFRES  
 RESERVE AUX PETITES  
 ET MOYENNES  
 ENTREPRISES  
 NATIONALES (PME)  
 Le 23/08/2023 à 12hheures  
 il sera procédé, au siège de  
 la Commune de Benguerir  
 à l'ouverture des plis relatifs  
 à l'appel d'offres sur off-  
 res de prix pour:  
 ACHAT DE MATERIEL  
 ET MOBILIER DE BUREAU  
 POUR LE COMPTE  
 DE LA COMMUNE DE  
 BENGUERIR  
 Le dossier d'appel d'offre  
 peut être retiré auprès du  
 bureau des marchés et  
 achats, il peut également  
 être téléchargé à partir du  
 portail des marchés de  
 l'état. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000,00 DHS (quinze mille DHS)  
 \*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 564 000,00Dhs(cinq cent soixante-quatre mille dirhams).  
 \*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent:  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité  
 - Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 \*Les documents techniques et échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la commune le 22 / 08 / 2023 avant 16 heures, heure limite de dépôt des échantillons.  
 \*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation.

N° 5456/PA

ROYAUM DE MAROC

MINISTÈRE  
 DE L'INTERIEUR  
 PREFECTURE DE M'DIQA  
 -FNIDAQ  
 COMMUNE DE MARTIL  
 DIRECTION  
 DES SERVICES  
 COMMUNAUX  
 SERVICE BUDGET  
 ET MARCHES  
 BUREAU DES MARCHES  
 PUBLICS  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N° :17/2023

Le :17/08/2023 à 11 heures  
 il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV. MIY EL HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant:  
 A.O.O. N° :17-2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES RECREATIF  
 A LA COMMUNE DE MARTIL  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Martil, AV MIY EL HASSAN MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5.000.00DH). Cinq Mille Dirhams.  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (264.000,00) TTC deux cent soixante-quatre mille Dirhams.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av.miy El Hassan,Martil.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 5457/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE NOUACEUR  
 COMMUNE DE BOUSKOURA  
 DIRECTION DES SERVICES  
 ADMINISTRATION FISCALE LOCALE

**ANNULATION**

Le président de la commune de bouskoura annonce aux intéressés à l'appel d'offre ouvert N° : 03/2023 D.S/A.F.L. publié dans le journal libération le 14 juillet 2023 sous le n° 9969 concernant l'exploitation du complexe sportif et de divertissement de Lafarge avec ses composantes que le dit appel d'offre est annulé et sera relancé ultérieurement .

N° 5444/PA

**ROYAUME DU MAROC  
 AGENCE NATIONALE DES PORTS  
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 19/AOO/DRPS-ANP/2023**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 05/09/2023 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**FOURNITURE DE CINQ MOTOS ELECTRIQUES POUR LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 000,00 MILLE DIRHAMS**  
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **90 000,00 TTC**  
**QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**LES CONCURRENCS PEUVENT:**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 en date du 14/12/2021 ;
- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP, DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support, Bureau des Marchés -au Port de Safi -  
 Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 30 09 42 29 - Fax: 05 24 46 28 66.

Signé par Balah Hassan  
 Directeur Régional des  
 des Ports de Safi et  
 Directeur du Port de Safi  
 Atlantique, PI  
 Agence Nationale des Ports  
 A Safi le 25/07/2023  
<https://sig03.anp.ma/track>



N° 5454/PA

**ROYAUME DU MAROC  
 AGENCE NATIONALE DES PORTS  
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
 PORT D'ESSAOUIRA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 20/AOO/DRPS-ANP/2023**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 05/09/2023 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS, LOCAUX ET OUVRAGES DE GENIE CIVIL DE L'ANP AU PORT D'ESSAOUIRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **8 000,00 HUIT MILLE DIRHAMS**  
 L'estimation **MAXIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **552 000,00 TTC MAXIMUM**  
**CINQ CENT CINQUANTE DEUX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**  
 L'estimation **MINIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **295 428,00 TTC MINIMUM**  
**DEUX CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE QUATRE CENT VINGT HUIT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**LES CONCURRENCS PEUVENT:**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 en date du 14/12/2021 ;
- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **08/08/2023 à 11h00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**À Pour les sociétés marocaines:**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du SEP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique.

SECTEUR	QUALIFICATION A.2	CLASSE
A		5
B		5
C		5
D		5
E		5
F		5
G		5
H		5
I		5
J		5
K		5
L		5
M		5
N		5
O		5
P		5
Q		5
R		5
S		5
T		5
U		5
V		5
W		5
X		5
Y		5
Z		5

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP, DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support, Bureau des Marchés -au Port de Safi -  
 Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 30 09 42 29 - Fax: 05 24 46 28 66.

Signé par Balah Hassan  
 Directeur Régional des  
 des Ports de Safi et  
 Directeur du Port de Safi  
 Atlantique, PI  
 Agence Nationale des Ports  
 A Safi le 25/07/2023  
<https://sig03.anp.ma/track>



N° 5455/PA

Ministère de l'Intérieur  
Région Fu Melah  
Président My Yacoub  
Commune Ain Chkef  
Division des services  
Service des marchés et travaux

## AVIS DE REPORT

Le président de Commune Ain Chkef informe le public que La date d'ouverture des plis, de l'appel d'offre ouvert des prix N°01/CAC/2023 relatif aux TRAVAUX DE MAINTENANCE DES VOIES URBAINES RELEVANT DE LA COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACOUB, sera reporté à la date du 06/09/2023 à 12H00 au lieu de 28/07/2023 et la date de la visite des lieux aura lieu le 09/08/2023 à 11H00 au lieu du 18/07/2023, publié au journal LIBERATION N°:9962 en date du 06/07/2023.

N° 5458/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERRANE

AVIS DE RECTIFICATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° BER 26/2023

Le Directeur Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert n° Ber 26/2023 relatif aux : Etude géotechnique de renforcement des routes suivantes : la RP6008 entre PK 20+000 au PK 38+000 sur 18 Km, la RP 6000 du PK 28+000 AU PK 33+500 sur 5,5 Km et la RP6006 du PK0+000 au PK17+500 sur 17,5 Km, Province de Berkane, porte les rectifications suivantes :

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 900,00 Dhs (Mille Neuf Cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

121 896,00 DH (Cent Vingt et un Mille Huit Cent Quatre-vingt-seize Dirhams).

Au lieu de :

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500,00 Dhs (Deux mille Cinq Cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

170 040,00 DH (Cent Soixante-dix Mille Quarante Dirhams).

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 5459/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التجهيز والماء  
LE MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

## Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 06/2023

Le 17/08/2023 à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan cité Administratif à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN (RENFORCEMENT DE LA COUCHE DE SURFACE EN ECF + ENVIRONNEMENT) DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT OUN MADKOUR A TAFRAOUT SUR 58KM- PROVINCE DE TAN-TAN

Le dossier d'appel d'offres peut être retelé au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programmes de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan, cité Administratif Tan-Tan.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 220 000,00 Dhs (Deux Cent Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 14 706 691,92 Dhs (Quatorze Millions Sept Cent Six Mille Six Cent Quatre Vingt et Ouz Dirhams, 92 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification.

Le secteur d'activités concernées, la classe minimale et les qualifications exigés de la façon suivante :

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
B	B6 et B9	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 5461/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khemiss  
Province de Beni Mellal  
Secrétariat Général  
DSMM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 06/09/2023

Le 23/08/2023 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Beni-Mellal (DSM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : EXPERTISE STRUCTURELLE, ET ETUDE GEOTECHNIQUE DE 04 MOSQUES DANS LA PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams)

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (60.000,00 Dhs) « Soixante Mille dirhams»

- Etude géotechnique : 25.000,00 dhs (vingt-cinq Mille dirhams)
- Expertise : 25.000,00 dhs (vingt-cinq Mille dirhams)

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

Les concurrents peuvent :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité ;

- ✓ Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Beni-Mellal (D.B.M.S.M).
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP comme suit :

Activité	Qualification	Catégorie
EG: Etude géotechnique	EG1	04
EL : Expertise	EL1	03

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 5443/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BENSULIMANE  
CERCLE DE BENSULIMANE  
CAJDAT DES ZAIDA  
COMMUNE ZAIDA

## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :05/2023

Le 22/08/2023 11h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Zaida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

Aménagement des pistes aux dours:Ouled Tarfays n° 1-p2 et dour OuledKhilfa n° 2 et dour Ouled Saada n° 4 Relevant De la commune ZAIDA.

-Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50000,00 DHS(Cinquante Mille DHS).

-L'estimation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage d'un montant de :2 470 860,00 DHS (DeuxMillions quatre cent Soixante-dix Mille Huit CentSoixante Dirhams 00 Cts)

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1428 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

-En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) dans les conditions fixées par l'arrêté de madame la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021, relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des procédures pérennes.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09du règlement de consultation.

Le présent appel d'offres, est soumis au système de qualification et de classification des entreprises adopté par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau.

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification il est exigé pour le présent appel d'offre le secteur, la classe minimale et des qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1,B3 et B5	5

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5460/PA

MONDE SERVICE COMPTA Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique TEL 0522658116 GSM 0678738632 CONSTITUTION ARYME S.A.R.L RC 591497TP 35007623 IF 53898795

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 14 juillet 2023, les associés a décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : SARL

2- OBJET SOCIAL : Agence d'intermédiaire de transfert d'argent multiservices, règlements des factures

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh

3- DENOMINATION: ARYME S.A.R.L

4- SIEGE SOCIAL : N 01 OPERATION LES PALMIERS MAGASIN n° 1 HAY HASSANI CASABLANCA - MAROC

5- LA DUREE : 99 ans.

6- GERANCE : La société sera gérée par Mr Melle : DARKAOULI Aïda majeur, marocaine, né le 16/06/2004 à ESSOUKHOUD ASSAWDA HAY MOHAMMADI AIN SEBAA, Maroc, demeurant lot MESTOUNA RUE 25 N 35 HAY HASSANI CASABLANCA, Maroc et titulaire de la carte nationale n° BK740837

7- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 24/07/2023, sous le N° 00879065

MONDE SERVICE COMPTA 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 1 Casablanca

RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116 N° 5465/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS Académie Régionale d'Education et de Formation Région Marrakech Safi Direction Provinciale de Safi

AVIS DES APPELS D'OFFRES/OUVERTS N° : 10/5/2023

Le 13/09/2023 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI, l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux de Construction des blocs sanitaires et murs de clôtures aux établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF-MS.

Estimation du maître d'ouvrage: 50 400,00 Dirhams TTC (Cinquante Mille Quatre Cent Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale de Safi, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 Safi.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises installées au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : D14, D15, et D16 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hïja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation National  
de l'Enseignement préscolaire & de sport

Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Safi

AVIS DES APPELS D'OFFRES/OUVERTS N° : 09/5/2023

Le 13/09/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI, l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux études géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et le contrôle de la qualité des matériaux et le Suivi Travaux de construction des blocs sanitaires et murs de clôtures aux établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF-MS.

Estimation des études du maître d'ouvrage: 50400,00 Dirhams TTC (Cinquante Mille Quatre Cent Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale Safi, Service de Construction, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 SAFI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de classification et de qualification

Nouveau système	
Activité EG : Études géotechniques	
Qualification EG.1 : Études géotechniques des bâtiments courants	
Catégorie : 4	
Et	
Activité CQ : Contrôle de qualité	
Qualification CQ.1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants	
Catégorie : 4	

Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 5465/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation National  
de l'Enseignement préscolaire & de sport

Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Safi

AVIS DES APPELS D'OFFRES/OUVERTS N° : 12/5/2023

Le 14/09/2023 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI, l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux :

Objet	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Etudes Techniques et Le Suivi Tous Corps d'état des Travaux d'Aménagement, de Réhabilitation et de mise à niveau aux lycées qualifiants, relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF-MS.	220 000,00 DH TTC (Deux Cent vingt Mille Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale Safi, Service de Construction, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 SAFI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises installées au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : D14, D15, et D16 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hïja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 5464/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation National  
de l'Enseignement préscolaire & de sport

Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Safi

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 11/5/2023

Le 14/09/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI, l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux :

Objet	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Avis géotechniques, le contrôle de la qualité des matériaux et le Suivi des Travaux d'Aménagement, de Réhabilitation et de mise à niveau aux lycées qualifiants, relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF-MS.	150000,00 DH TTC (Cent Cinquante Mille Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale Safi, Service de Construction, Equipements et Patrimoine, Rue Dimachk n°1 SAFI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Pour le dossier technique les concurrents doivent produire :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de classification et de qualification

Activité	Qualification	Catégorie
EG : Études géotechniques	EG1	4
CQ : Contrôle de qualité	CQ1	4

Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 5463/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION**  
**CASABLANCA - SETTAT**  
**PREFECTURE**  
**D'ARRONDISSEMENTS**  
**DE CASABLANCA-ANFA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°01**  
**/2023/BG/PACA/LOT**  
**UNIQUE**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 17 Aout 2023 à 10 H il sera procédé, dans le bureau du Secrétariat Général, 4ème étage de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa (Bd Moulay Youssef Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour Travaux d'aménagement et d'installation au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.00 DH (Quinze mille dirhams)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 996 696.00 TTC (NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS, TOUTES TAXES COMPRISSES).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa ;  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis  
 Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté de la Ministre de l'économie et des finances N° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.  
 Il est prévu une visite des lieux le 03 Aout 2023 à 11 h le point de rencontre sera au siège de la Préfecture des Arrondissements de Casablanca-Anfa - Service du Budget des Marchés et de la Comptabilité -  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
**N° 5467/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION**  
**CASABLANCA - SETTAT**  
**PREFECTURE**  
**D'ARRONDISSEMENTS**  
**DE CASABLANCA-ANFA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°03**  
**/2023/BG/PACA/LOT**  
**UNIQUE**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 24 Aout 2023 à 10 H il sera procédé, dans le bureau du Secrétariat Général, 4ème étage de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa (Bd Moulay Youssef Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour des travaux d'aménagement et d'installation au niveau des Annexes Administratives de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa : LITTORAL, ANNEXE DE LA PREFECTURE, BOUSMARA, TAHR AL ALAOUL, LALLA YACOUT ET SOUR JDID  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000.00 DH (Vingt mille dirhams)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 458 300.00 TTC (UN MILLION QUATRE CENT CINQUANTE HUIT MILLE TROIS CENT DIRHAMS, TOUTES TAXES COMPRISSES).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa ;  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis  
 Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté de la Ministre de l'économie et des finances N° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.  
 Il est prévu une visite des lieux le 8 Aout 2023 à 11 h le point de rencontre sera au siège de la Préfecture des Arrondissements de Casablanca-Anfa - Service du

Budget des Marchés et de la Comptabilité -  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
**N° 5468/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION**  
**CASABLANCA - SETTAT**  
**PREFECTURE**  
**D'ARRONDISSEMENTS**  
**DE CASABLANCA-ANFA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°04**  
**/2023/BG/PACA/LOT**  
**UNIQUE**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 22 Aout 2023 à 10 H il sera procédé, dans le bureau du Secrétariat Général, 4ème étage de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa (Bd Moulay Youssef Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour des travaux d'aménagement et d'installation au niveau des Annexes Administratives de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa : ANOUL, BACHKOU, YACOUB, EL MANSOUR ET AL MASSIRA.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.00 DH (Quinze mille dirhams)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 996 096.00 TTC (NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS, TOUTES TAXES COMPRISSES).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa ;  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis  
 Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté de la Ministre de l'économie et des finances N° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.  
 Il est prévu une visite des

lieux le 07 Aout 2023 à 11 h le point de rencontre sera au siège de la Préfecture des Arrondissements de Casablanca-Anfa - Service du Budget des Marchés et de la Comptabilité -  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
**N° 5469/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EDUCATION**  
**NATIONALE,**  
**DU PRESCOLAIRE**  
**ET DU SPORT**  
**ACADEMIE REGIONALE**  
**D'EDUCATION**  
**& DE FORMATION**  
**MARRAKECH SAFI**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE**  
**AL HAOUZ**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 10/EXP/2023**  
 Le 31/08/2023 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Achat de fournitures de bureau et fournitures informatiques au profit des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 DH (Dix mille Dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 • 667 346,30 DHS TTC (Six cent soixante-sept mille trois cent quarante-six Dirhams et 30 Cts TTC).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME  
**N° 5470/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EDUCATION**  
**NATIONALE,**  
**DU PRESCOLAIRE**  
**ET DES SPORTS**  
**ACADEMIE REGIONALE**  
**D'EDUCATION**  
**& DE FORMATION**  
**MARRAKECH SAFI**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE**  
**AL HAOUZ**  
**AVIS DES APPELS**  
**D'OFFRES OUVERT N°**  
**10/EXP/2023 -**  
**11/EXP/2023**  
 Le 31/08/2023, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix n° :  
 - 10/INV/2023 : Acquisition du matériel d'enseignement de l'éducation inclusive destiné aux établissements scolaires primaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 11h30.  
 - 11/INV/2023 : Acquisition du mobilier d'enseignement de l'éducation inclusive destiné aux établissements scolaires primaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 12h00.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000.00 DH (Deux mille Dirhams) pour chaque appel d'offres.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 - ACO N°10/INV/2023 : 70 848.00 DHS (Soixante-dix mille huit cent quarante-huit Dirhams TTC) ;  
 - ACO N°11/INV/2023 : 91 080.00 DHS TTC (Quatre-vingt-onze mille quatre-vingts Dirhams TTC) ;  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des pro-

cédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation pour chaque appel d'offres.  
 NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME  
**N° 5471/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EDUCATION**  
**NATIONALE,**  
**DU PRESCOLAIRE**  
**ET DU SPORT**  
**ACADEMIE REGIONALE**  
**D'EDUCATION**  
**& DE FORMATION**  
**MARRAKECH SAFI**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE**  
**AL HAOUZ**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT N°**  
**11/EXP/2023**  
 Le 31/08/2023 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 DH (Dix mille Dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 615 337,02 DHS TTC (Six cent quinze mille trois cent trente-sept Dirhams et 02 Cts TTC).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.  
**N° 5472/PA**

**NADOR DES COMPTES MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL.**

I/ Aux termes de ses décisions du 12/06/2023, l'associée unique de la Sse - CENTRE LOVAAS-SARL D'AU, immatriculé au RC N°18405, a décidé de modifier l'objet social par :  
 - La suppression des paragraphes suivants :  
 • PRESTATION DE SERVICES (THERAPIE REEDUCATIVE)  
 • CENTRE MEDICO-EDUCATIF  
 - L'adjonction de paragraphe suivant :  
 • ORTHOPHONISTE  
 - Modifier les articles 2 des statuts.  
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.P.I de Nador le 13/07/2023, sous le N° 6185.

N° 5438/PA

**ORIENT PACKAGING MODIFICATION**

Au terme de la décision de l'associé unique, du 23 juin 2023 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :  
 1) Mr : ABDELLAH EL AROUÏ cède (500) parts  
 2) Mr : MUSTAPHA SALHI cède (500) parts  
 1000 Parts (soit la totalité de ses parts) dans la société "ORIENT PACKAGING" à Mr : SLIMANE SALHI  
 3) Démission de Mr : ABDELLAH EL AROUÏ & MUSTAPHA SALHI de la gérance et nomination de Mr: SLIMANE SALHI gérant unique pour une durée illimitée, la société sera engagée par la signature unique de Mr : SLIMANE SALHI  
 4) Modification des articles 6, 7 et 14 des statuts  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/07/2023 sous le N°878763. RC N° 26679 au registre chronologique

N° 5473/PA

**CARPET HOME SARL AU**

I) Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 20/06/2023 de la société CARPET HOME SARL AU, au capital social de 100.000,00 DHS dont le siège social est au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, ETAGE 2, APPT 6, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :  
 1°) la clôture définitive de la liquidation de la société  
 2°) Le quitus définitif et sans réserve au liquidateur  
 3°) la radiation de la société du registre de commerce  
 II) Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/07/2023 sous le N° 879202.

LE LIQUIDATEUR

N° 5474/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Équipement et de l'Eau AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° 12/2023/DGM Le présent Appel d'Offre est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises Nationales, Coopérative et auto entrepreneur

Le 29 /08/ 2023à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 12/2023/DGM, pousl'Entretien et Nettoyage des Locaux Administratifs de la Direction Régionale de la Météorologie du Nord-Est, des Centres Provinciaux Météorologiques de Fès Sals, Meknès, Ifrane, Taza, Taourirt, Oujda, Nador et Bouarfa (Préfectures de Fès, Meknès et Oujda et Provinces d'Ifrane, Taza, Taourirt, Nador et Bouarfa).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)  
 -Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 dhs (Huit Mille Dirhams).  
 -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 421761,38dhsTTC (Quatre cent vingt et un mille Sept cent soixante et un dirhamset Trente-huit Centimes TTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
 Il est prévu une visite des lieux le :  
 - Le 08/08/2023visite du siège de la Direction Régionale Météorologique

NE de Fès à 10h  
 - Le 08/08/ 2023visite du Centre Provincial Météorologique de Fes-Sals à 12h  
 - Le 08/08 / 2023visite du Centre Provincial Météorologique de Meknès à 16h  
 - Le 09/08/ 2023visite du Centre Provincial Météorologique deTaza à 16h  
 - Le 10/08/ 2023visite du Centre Provincial Météorologique deTaourirtà 10h  
 - Le 10/08/ 2023visite du Centre Provincial Météorologique deOujda à 16h  
 - Le 11/08/ 2023visite du Centre Provincial Météorologique deBouarfa à 16h  
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5475/PA

**Constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :  
 Dénomination : « STE MARHABA JET » SARL AU  
 Siège social : 13 RUE DAOUYAT HAY EL MASIRA BERKANE  
 Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune attribuées comme suit :  
 Mr BELADEL BILAL : 100.000,00 DH  
 Durée : 99 ans  
 Objet : Location de barques bateaux pour les jeux et les sports nautiques.  
 Gérance : La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr BELADEL BILAL.  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Berkane le 20/07/2023 sous le n° 386/2023.

N° 5476/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA CERCLE AIT BAHA CAIDAT DE AIT BAHA COMMUNE DE TASSEGDELT APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 04/2023 (SEANCE PUBLIQUE)  
 Le Jeudi 17 Aout 2023 à 12 heures du Matin, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la commune TASSEGDELT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- TRAVAUX DE DAL-LAGE DE LA PISTE MENANT AU DOUAR BOUTHANOUT AIT BOULAICH  
 - TRAVAUX DE DAL-LAGE DE LA PISTE MENANT AU DOUAR AIT CHAHOU TAALAT A LA COMMUNE DE TASSEGDELT PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier peut être retiré du service des marchés de la commune d'TASSEGDELT, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ Mille Dirhams (5 000, 00 dhs).  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixé à la somme de: CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE-VINGT DIRHAMS (190.080,00 DHS) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 26, 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la commune d'TASSEGDELT.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de des plis.  
 - Soit par voie de soumission électronique via le

portail de marches publiques www.marchespublics.gov.ma.  
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.  
 N° 5477/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° : 07/2023

Le 23 Aout 2023 à 11: 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :  
 Achat de petit matériel de signalisation  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Tris Mille Dirhams (3.000,00 DHS).  
 L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit Cents Dirhams TTC. (196.800,00 DHS TTC).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - soit l'envoyer par courrier électronique (soumission électronique)  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives Des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5478/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL REGION DE L'ORIENTAL DIRECTION GENERALE DES SERVICES DIVISION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET AMOUCIQUES DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° : 31/2023/BRO

Le 17/08/2023 à partir de 09 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°31/2023/BRO : TRAVAUX DE PROTECTION DE LA VILLE SIDI SLIMANE CHERRAA CONTRE LES INONDATIONS (2EME TRANCHE) - PROVINCE BERKANE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le caution provisoire : 493800,00dhs (Six cent quatre vingt trois mille huit cent Dirham ).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

34.691.874,00 TTC (trente quatre million six cent quatre vingt et onze mille huit cent soixante quatorze dirham)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-05-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents doivent :**

- ✓ Déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

**1. Un dossier Technique comprenant**

Ce dossier doit contenir les pièces suivantes :

→ pour les soumissionnaires installés au Maroc : ils doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
D	I	I

→ pour les soumissionnaires étrangers : ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation (Article 5)

N° 5479/PA

# Sport

Coupe du Trône de rugby

## Le Mouloudia d'Oujda remporte le titre



Le Mouloudia Club d'Oujda (MCO) a remporté la Coupe du Trône de rugby (messieurs), au titre de la saison 2022-2023, en battant l'Union sportive d'Oujda (USO) par 17 à 3, lors de la finale disputée samedi au stade municipal de rugby d'Oujda.

En outre, l'équipe de la Ligue de l'Orient a pris le dessus sur celle de Souss-Massa (10 à 0), lors de la finale de la Coupe du

Trône dames qui s'est déroulée dans le même stade.

Le MCO a été sacré, en mai dernier, champion du Maroc pour la saison sportive 2022-2023, après avoir remporté son dernier match du championnat face au Racing Universitaire de Casablanca (RUC) sur le score de 12 à 0, au stade municipal de Taza.

A cette occasion, le président de la Fédération Royale marocaine de rugby

(FRMR), Hicham Oubaja s'est félicité, dans une déclaration à la presse, de la réussite de cette finale, ajoutant que grâce aux efforts concertés de toutes les parties prenantes, notamment le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, ainsi que le Comité national olympique marocain (CNOM), le bureau directeur de la Fédération a pu surmonter de nombreux obstacles en vue de promouvoir le rugby.

### Mondial féminin

## La Colombie s'offre la Corée du Sud

La Colombie s'est facilement imposée mardi contre la Corée du Sud (2-0), grâce notamment à la pépite Linda Caicedo, une victoire qui la place à la hauteur de l'Allemagne en tête du groupe H du Mondial.

Dans une superbe ambiance au Sydney Football Stadium grâce aux bruyants supporters colombiens, elles ont ouvert le score sur penalty, transformé par la milieu Catalina Usme (30e), qui avait marqué en avril contre la France en amical.

La pépite du Real Madrid Linda Caicedo, 18 ans, qui joue son troisième Mondial cette saison (Mondial U20 et U17) en plus de la Copa America, a doublé la mise sur une frappe côté gauche, aidée par une faute de main de la gardienne sud-coréenne (39e). Les Colombiennes rencontreront les Allemandes qui ont surclassé la sélection marocaine sur le score de 6 à 0. Sachant que le Maroc affrontera dimanche prochain la Corée du Sud.

## Le temps des négociations a débuté pour Mbappé

Le marché est lancé. Le PSG a commencé à recevoir des offres d'intérêt pour Kylian Mbappé, dont une du Real Madrid, le club saoudien Al-Hilal ayant même été autorisé à négocier avec la star sur la base d'un transfert à 300 millions d'euros.

Les propositions des grands d'Europe arrivent sur le bureau du président parisien Nasser Al-Khelaifi depuis vendredi soir à la suite de l'annonce de la mise à l'écart du champion du monde 2018, privé de stage en Asie, selon une source proche des négociations.

Il existe même une offre ferme du grand club saoudien Al-Hilal, formulée dans un courrier où le quadruple champion d'Asie demande au PSG l'autorisation de discuter avec son joueur, ce que le club de la capitale a accepté, selon la même source.

Mais il y a peu de chances que le double finaliste de la Coupe du monde (2018, 2022) rejoigne à 24 ans la Saudi League. Mbappé n'a jamais exprimé d'intérêt pour ce championnat et rêve de gagner la Ligue des champions européenne.

Depuis vendredi soir et l'aggravation de la crise entre le PSG et sa star, d'autres demandes ont afflué et elles ont de meilleures chances de séduire le capitaine de l'équipe de France.

Mbappé évoque depuis longtemps son envie de rejoindre un jour le Real Madrid, et le club espagnol fait justement partie des clubs ayant pris contact avec le PSG, selon la même source.

Il s'agit d'un changement de politique. Jusqu'alors, la "Maison Blanche" était en position d'attente, de spectateur du bras de fer engagé entre Mbappé et le PSG. Le géant madrilène comptait plutôt récupérer le joueur libre en juin 2024, avec une prime à la signature colossale pour lui.

Car le joueur entend toujours honorer sa dernière année de contrat avant de quitter Paris, ce qui a poussé le club de la capitale à réagir: soit il prolonge, soit il sera

transféré dès cet été, Nasser al-Khelaifi ayant martelé à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas le voir "partir gratuitement".

En attendant, "Kyky" s'entraîne avec les jeunes "Titis" au centre d'entraînement de Poissy. Il a signé dimanche des autographes à la sortie, comme si de rien n'était. Outre le Real Madrid, Chelsea, Manchester United, Tottenham, l'Inter Milan et le FC Barcelone ont rejoint le prétendant saoudien, selon la source proche des négociations.

"Plusieurs clubs font preuve de créativité et proposent des formules incluant un joueur de top niveau dans la balance plus un transfert, a-t-elle précisé. Cela ouvre le marché à plus de clubs".

L'offre d'Al-Hilal est uniquement financière, il n'a pas été précisé quels clubs envisageaient d'inclure un ou des joueurs dans la transaction.

Il reste que l'annonce de la mise à l'écart de Mbappé a ouvert la voie à une vente du meilleur buteur de l'histoire du PSG (212 buts en 260 matches).

Le camp du joueur n'avait pas encore réagi en milieu d'après-midi à cette nouvelle donne. Il a toujours répété jusqu'ici qu'il entendait évoluer au PSG durant la saison 2023-2024.

Même absent, Mbappé occupait l'essentiel des conversations au Japon, où les troupes de Luis Enrique se sont entraînées devant environ 3.000 supporters à Osaka, lundi en fin d'après-midi.

Le nouvel entraîneur du club n'a pu être interrogé à propos de cette situation, lui qui se voit privé du meilleur élément de son équipe pour préparer sa saison.

Le club a fait savoir aux journalistes français présents que Luis Enrique ne donnerait pas de conférences de presse après les matches amicaux en Asie, le premier étant programmé à Osaka mardi contre Al-Nassr, l'équipe de Cristiano Ronaldo, qui a déjà cédé aux sirènes de l'Arabie Saoudite.

### Championnat du monde de football scolaire

## Résultats des matchs de lundi

Ci-après les résultats des matchs de la 1<sup>ère</sup> journée du Championnat du monde de football scolaire (Maroc-2023), disputés lundi.

Le Maroc en tant que pays organisateur est représenté par 2 équipes de filles et 2 équipes de garçons.

A l'issue du tirage au sort de cette compétition, l'équipe scolaire marocaine des garçons (A) a été logée dans le groupe C, avec l'Angleterre (B), le Mexique (B) et le Bénin, tandis que la sélection nationale (B) évolue dans le groupe G, aux côtés de la Tchéquie, du Pérou et du Nigeria.

Chez les filles, l'équipe nationale (A) évolue dans le groupe D avec l'Ouganda, le Chili et l'Angleterre, tandis que la sélection (B) est logée dans le groupe C avec le Brésil, le Kirghizistan et le Mali.

### - Garçons :

#### Groupe A

Ouganda..... Népal 26-1

France..... Népal 11-0

France.....Chili (B) 1-1

Chili (B).... Ouganda (B) 0-0

#### Groupe B

Arabie Saoudite..... Guinée 2-2

Brésil..... Guinée 0-2

Brésil.....Mexique (A) 9-0

Mexique (A).... Arabie Saoudite (A) 1-2

#### Groupe C

Maroc (A) ..... Angleterre (B) 3-1

Maroc (A) ..... Bénin 1-2

Mexique (B)..... Bénin 0-10

Angleterre (B)..... Mexique (B) 8-0

#### Groupe D

Croatie..... Ukraine 1-1

#### Groupe E

Ouganda (A) ..... Chine (A) 1-3

#### Groupe F

Chine (A) ..... Angleterre (A) 2-2

Angleterre (A).... Chine Taïpei 5-0

Chine Taïpei ..... Bahreïn 1-2

Chine (A)..... Bahreïn 0-1

#### Groupe G

Tchéquie ..... Nigeria 1-0

#### Groupe H

Arabie Saoudite (B)..... Libye 2-1

Bulgarie..... Arabie Saoudite (B) 0-5

### - Filles

#### Groupe A

Chine (A) ..... Gambie 5-2

Chine Taïpei ..... Gambie 2-0

Allemagne ..... Chine Taïpei 2-1

Allemagne ..... Niger 10-0

#### Groupe B

Chine (B)..... Burkina Faso 2-0

Guinée ..... Burkina Faso 2-1

France ..... Guinée 1-0

France ..... Ukraine 2-2

#### Groupe C

Brésil.....Mali 0-2

Kirghizistan ..... Maroc (B) 1-1

#### Groupe D

Ouganda ..... Chili 8-0

Maroc (A) ..... Angleterre 1-2